

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



secretariat@urps-pharmaciens-idf.fr



www.urps-pharmaciens-idf.fr



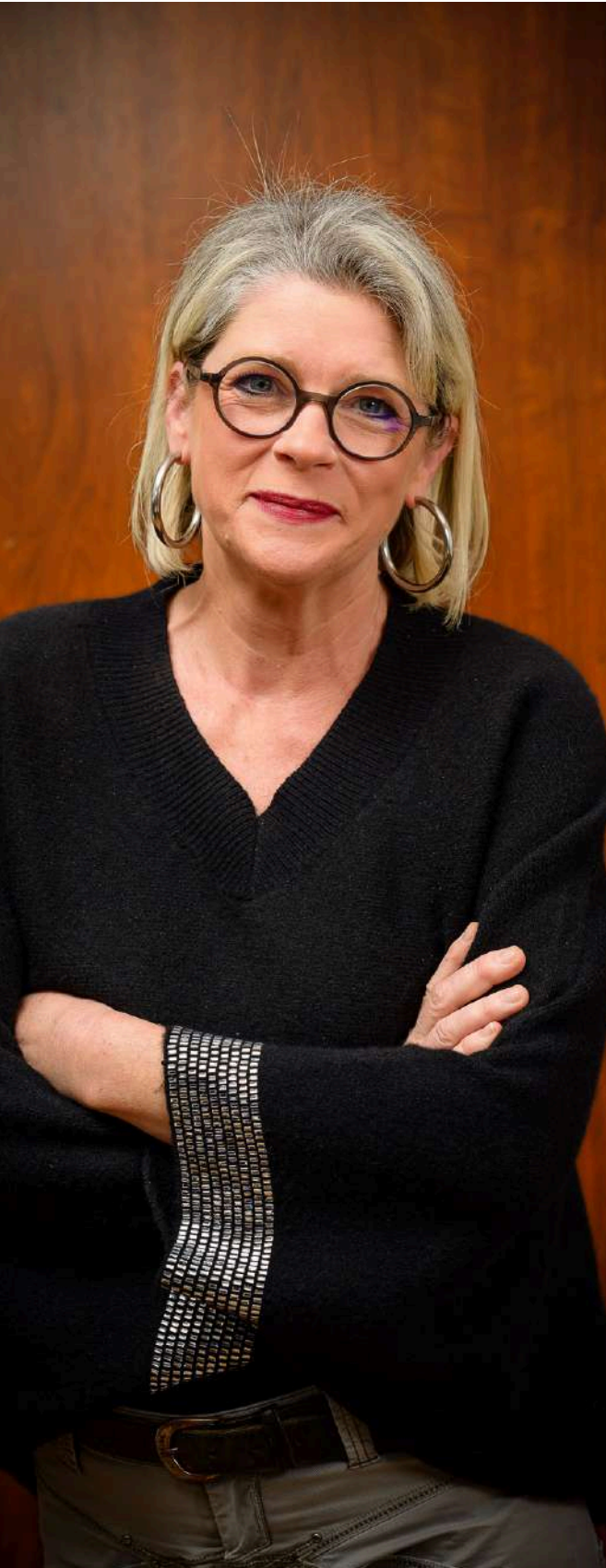
01 45 48 98 09



Table des matières

Edito.....	3	3.5 Le projet PharmaPrEP	
I. L'URPS Pharmaciens	4	3.6 Le rôle du pharmacien en santé sexuelle	
Île-de-France			
1. La création.....	5	III. Les moyens de	57
2. Les missions.....	6	communication	
3. Le fonctionnement.....	7	1. Le site internet.....	58
4. Mise en conformité RGPD.....	10	2. Les newsletters.....	59
		2.1 Les Flashs Infos	
II. Bilan des actions et	11	2.2 Les Minutes Infos	
initiatives 2025		3. Les réseaux sociaux.....	62
1. L'événementiel.....	12	4. Les podcasts.....	63
1.1 La 12ème édition de la Journée			
Nationale des URPS Pharmaciens		IV. MonPharmacien	65
1.2 Les événements de mobilisation		1. Descriptif.....	66
et de sensibilisation		2. Quelques chiffres.....	67
2. Pratiques pharmaceutiques.....	24	3. Outils et supports de communication.....	67
2.1 Les formations			
2.2 Les fiches outils		V. L'URPS, l'ARS et les	70
2.3 Les soirées d'information		institutions	
2.4 Les webinaires		1. L'ARS.....	71
3. Projets en Cours : Développements	45	2. Les réunions territoriales.....	72
et Perspectives.....		3. Santélien et le SESAN.....	74
3.1 La Boîte aux Lettres Organisationnelle		4. ONCORIF.....	75
3.2 Le projet Allaite Lib'		5. PHINC/FINC 94.....	76
3.3 Le projet Ménopause			
3.4 Le projet VIH, Syphilis, VHC			

L'ÉDITO



En 2025, l'URPS Pharmaciens Île-de-France a poursuivi son engagement au service de la profession et des patients, dans une dynamique portée par votre mobilisation. Le succès de la Journée Nationale du 10 mars a marqué un temps fort de l'année, riche en échanges et en perspectives pour notre exercice.

Nous avons choisi de placer cette année sous le signe de la santé sexuelle, un enjeu majeur de santé publique. À ce titre, plusieurs actions ont été déployées, notamment des formations DPC permettant d'accompagner les pharmaciens dans la conduite d'entretiens individuels à l'officine, ainsi que des temps d'échange autour de thématiques clés comme la ménopause. Par ailleurs, le programme Allaité Lib' a poursuivi son développement, avec un nombre croissant de pharmacies engagées.

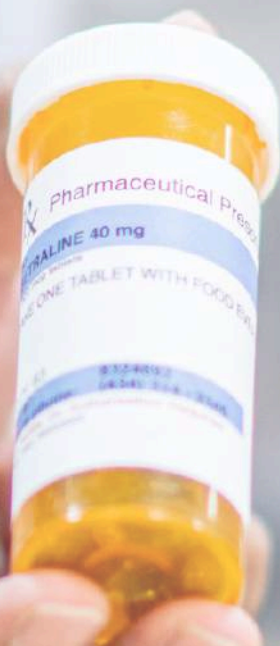
Ces initiatives traduisent notre volonté de renforcer le rôle du pharmacien d'officine dans la prévention et l'accompagnement des patients, au plus près de leurs besoins.

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre engagement tout au long de l'année. C'est grâce à votre implication que ces projets prennent vie et que nous pouvons, ensemble, faire évoluer notre profession.

Forts de cette dynamique, nous poursuivons dès à présent notre mobilisation avec de nouvelles perspectives pour les années à venir.

Delphine Chadoutaud
Présidente de l'URPS Pharmaciens IDF

I L'URPS Pharmaciens Île-de-France



1. La création

Créée dans le cadre de la loi HPST, l'association « **URPS Pharmaciens Île-de-France** » a été déclarée en préfecture le 26 avril 2011. Le siège social est situé au **2 rue Juliette Récamier, dans le 7ème arrondissement de Paris.**

Objet : conformément au décret n°2010-585 du 2 juin 2010, l'Union Régionale des Professionnels de Santé d'Île de France regroupant les pharmaciens d'officine, a pour but de :



- ✓ contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional, notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en œuvre ;
- ✓ pouvoir conclure des contrats avec l'Agence Régionale de Santé et assurer des missions particulières impliquant les professionnels de santé libéraux dans les domaines de compétence de l'agence ;
- ✓ assumer les missions qui leur sont confiées par les conventions nationales prévues au titre VI du livre du code de la sécurité sociale.



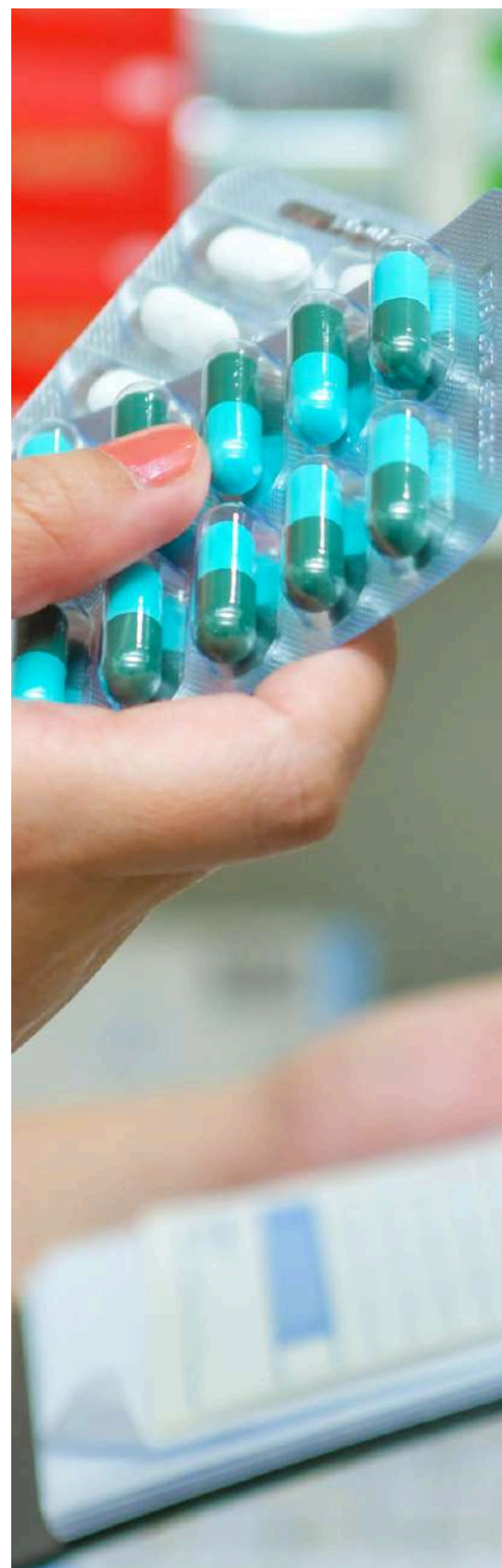
2. Les missions

Les nouvelles missions des URPS sont définies dans le décret N°2010-585 du 2 juin 2010 relatif aux unions régionales de santé. *Art.R. 4031-2.*

Les unions régionales contribuent à l'organisation de l'offre de santé régionale.

Elles participent notamment :

1. À la préparation et à la **mise en œuvre** du **projet régional de santé** ;
2. À **l'analyse des besoins de santé** et de **l'offre de soins**, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins ;
3. À l'organisation de **l'exercice professionnel**, notamment en ce qui concerne **la permanence des soins**, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice ;
4. À des actions dans le domaine des soins, de la **prévention**, de la **veille sanitaire**, de la **gestion des crises sanitaires**, de la **promotion** de la santé et de **l'éducation thérapeutique** ;
5. À la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L. 4135-4 ;
6. Au déploiement et à l'utilisation des **systèmes de communication et d'information** partagés ;
7. À la mise en œuvre du **développement professionnel** continu.



3. Le fonctionnement

Un premier mandat s'est déroulé du 10 mars 2011, date de la première assemblée générale, au 31 décembre 2015.

À la suite des élections du 11 décembre 2015, un nouveau mandat a débuté le 1er janvier 2016 jusqu'en avril 2021.

Les résultats des élections aux URPS déterminent la représentativité des syndicats pour cinq années et les enjeux de cette élection sont doubles :

1. **Au niveau Régional**, les résultats des votes déterminent la représentativité régionale au sein de l'URPS et donc la répartition des sièges des membres élus au sein de l'URPS et dans les instances paritaires (locales ou régionales, commissions paritaires, les relations avec les CPAM).

2. **Au niveau National**, le cumul des voix de toutes les URPS Pharmaciens (métropole et DOM TOM) donne la représentativité nationale de chaque syndicat :

- plus de 10 % : le syndicat est représentatif
- plus de 30 % : le syndicat a la possibilité de signer une convention.

✦ Le bureau d'avril 2025 :



Delphine CHADOUTAUD
Présidente



Maud MINGEAU
Vice-présidente



Frédérique POULAIN BON
Secrétaire



Olivier GODART
Secrétaire adjoint



Florence LOYER
Trésorière



Eric DOURIEZ
Trésorier adjoint



Les élus :

- BERGER Yorick (75)
- BUISSON Virginie (91)
- CHADOUTAUD Delphine (91)
- CLAIRAZ-MAHIOU Béatrice (92)
- DOURIEZ Eric (94)
- GODART Olivier (77)
- HAMDAN Laurence (93)
- LASSY Edith Solange (95)
- LOYER Florence (78)
- MAAREK René (75)
- MINGEAU Maud (93)
- MYON Eric (75)
- POULAIN BON Frédérique (92)
- RICHARD Philippe (78)
- SAROT Mélanie (91)

Le bureau se réunit en moyenne une fois par mois. De leur côté, les élus se retrouvent également une fois par mois, soit en plénière, soit en Assemblée Générale.



Sur la photo, de gauche à droite : Eric Douriez (Trésorier adjoint URPS), Eric Myon (Élu URPS), Florence Loyer (Trésorière URPS), Maud Mingeau (Vice-Présidente URPS), Frédérique Poulain Bon (Secrétaire URPS), Olivier Godart (Secrétaire adjoint URPS), Philippe Richard (Élu URPS), Virginie Buisson (Élue URPS), René Maarek (Élu URPS), Delphine Chadoutaud (Présidente URPS), Mélanie Sarot (Élue URPS).

✦ **Les salariées :**

- Zeina Azzi - **Directrice**
- Marie-Odile Mouton - **Pharmacienne / Chef de projet**
- Amicie Barbé - **Chargée de communication**
- Anne Viennot - **Secrétaire**

✦ **2025 en chiffres :**

10 réunions bureau
2 Assemblées Générales
8 réunions plénières



Photo de l'Assemblée Générale de décembre 2025

4. Mise en conformité RGPD



RGPD

Règlement Général sur la Protection des Données

Depuis 2024, l'URPS Pharmaciens Île-de-France est accompagnée par le cabinet spécialisé **Lexing Avocats** afin d'assurer la mise en conformité et le suivi des obligations liées au RGPD.

En 2025, cette démarche se poursuit avec une mise en conformité désormais opérationnelle et maintenue dans la durée. L'URPS Pharmaciens veille ainsi à rester à jour des exigences réglementaires en matière de protection des données personnelles.

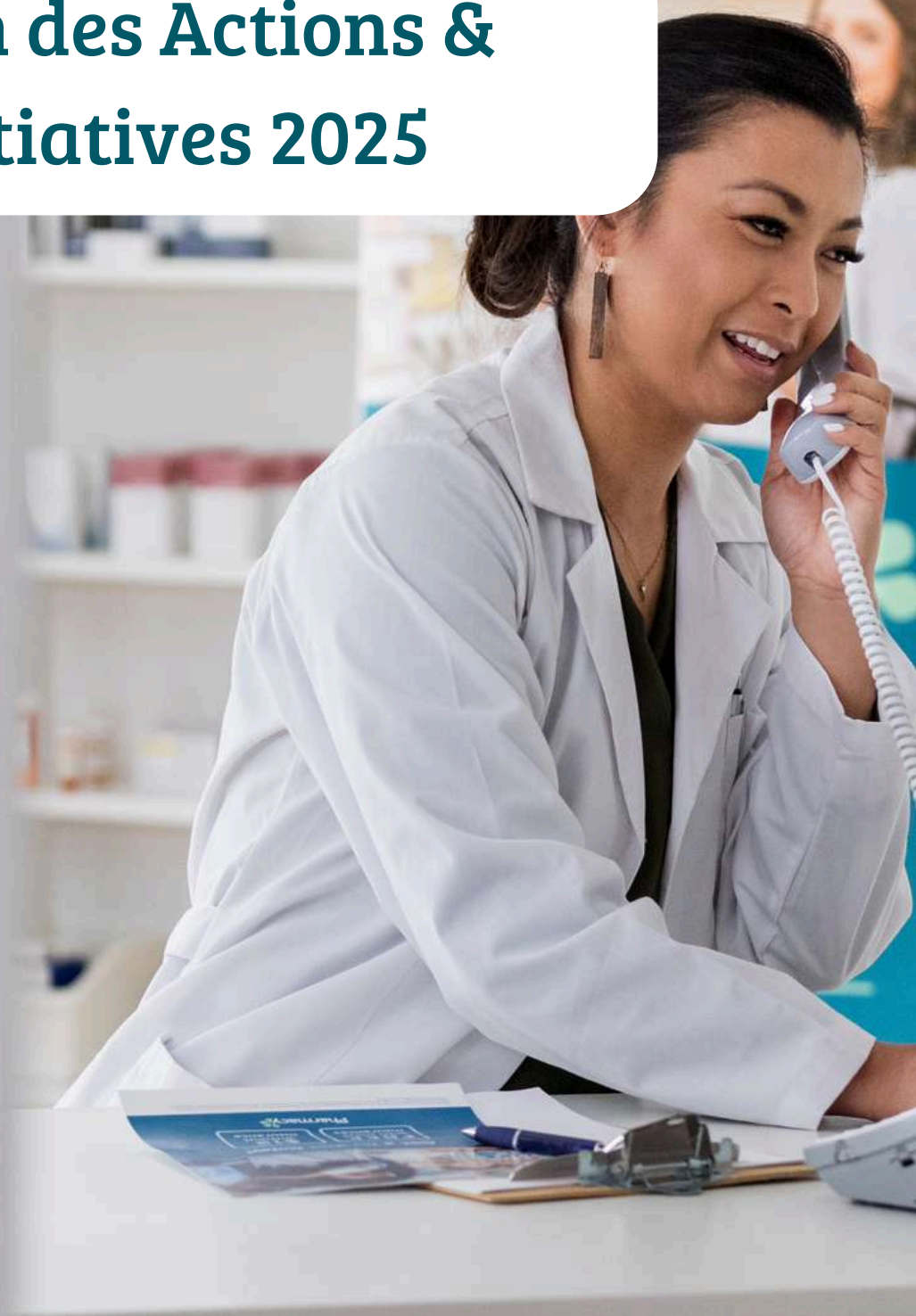
Ce travail continu s'inscrit dans une logique d'amélioration et d'adaptation, notamment dans le cadre du développement de ses outils numériques, tels que le site internet de l'URPS Pharmaciens, le site et l'application Mon Pharmacien IDF, ainsi que le site Expertise Pharma Diabète.

L'ensemble des données internes et externes liées à l'URPS Pharmaciens reste concerné par cette vigilance, afin de garantir une gestion sécurisée, conforme et évolutive des informations personnelles.



II

Bilan des Actions & Initiatives 2025



1. L'événementiel

1.1 La 12ème édition de la Journée Nationale des URPS Pharmaciens

La Journée Nationale des URPS Pharmaciens, organisée chaque année par l'URPS Pharmaciens Île-de-France depuis 2012, est un rendez-vous incontournable pour les pharmaciens de toute la France. Elle permet d'échanger, de s'informer et de se former autour des enjeux clés de la profession et de la santé publique dans un cadre convivial et dynamique.

La **12^e édition**, qui s'est tenue le lundi 10 mars 2025 à la Cité Internationale Universitaire de Paris, a rassemblé plus de 100 pharmaciens autour du thème « **Pharmaciens en action : prévention & enjeux de santé** ». La journée a été rythmée par des **conférences**, **tables rondes** et **ateliers pratiques**, offrant aux participants l'occasion de renforcer leurs connaissances, de partager leurs expériences et de découvrir de nouveaux outils pour améliorer leurs pratiques professionnelles.

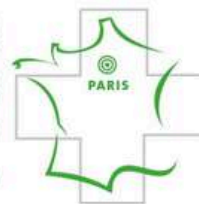
Cet événement a également permis de présenter les initiatives et projets de l'URPS, favorisant la **cohésion et la mobilisation des pharmaciens** autour de sujets essentiels comme la **prévention**, la **vaccination** et les **enjeux actuels de santé publique**. La Journée Nationale reste ainsi une **référence** pour tous les pharmaciens désireux de s'impliquer davantage dans leur profession et dans la santé de la population.



LUNDI 10 MARS 2025

Pharmaciens en action : Prévention et enjeux de santé

JOURNÉE
NATIONALE
DES URPS
PHARMACIENS
12^e édition



© Cité Internationale Universitaire de Paris
17 Bd Jourdan, 75014 Paris

Ce planning est uniquement prévisionnel, et peut faire l'objet de modifications pour s'accorder aux besoins des intervenants et autres parties prenantes.

08h30 Accueil et visite des stands

09h00 Inauguration et perspectives
par la Dre Delphine CHADOUTAUD, Présidente de l'URPS Pharmaciens Île-de-France
et M. Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'Offre de soins ARS Île-de-France

09h20 Le pharmacien face aux évolutions sociétales : Un pilier de la santé publique
(Pr Laurent CHAMBAUD, Médecin de santé publique de formation, ex-directeur chez École des Hautes
Études en Santé Publique - EHESP)

10h05 Épidémies en évolution : Maladies infectieuses émergentes
(Dre Nathalie COLIN DE VERDIERE, Secrétaire Générale de la Société de Médecine du Voyage,
Infectiologue - Hôpital St Louis)

10h50 Pause et visite des stands

11h05 Lutte Contre l'Antibiorésistance : Enjeux et Stratégies
(Dre Claire HOBSON, Infectiologue - Maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital Bichat AP-HP)

11h50 L'intégration de « Mon Bilan Prévention » en officine : retour d'expérience
(Dr Grégory TEMPREMANT, Pharmacien d'officine, Président de l'URPS Pharmaciens Hauts-de-France)

12h30 Table ronde : Perspectives pour l'officine
(Dr Pierre-Olivier VARIOT, Président de l'USPO ; Dr Christophe WILCKE, Président de la commission
Pharmacie clinique et Exercice coordonné de la FSPF et Président de l'URPS Pharmaciens Grand Est ;
Dr Bruno MALEINE, Président du Conseil Central de la Section A, Ordre National des Pharmaciens ;
Dre Valérie BRIOLE, Présidente de l'URPS Médecins Île-de-France)

13h00 Pause déjeuner et visite des stands

14h00 ATELIERS (3 x 30 min)

1. « Mon Bilan Prévention » : approche pratique du rattrapage vaccinal HPV
(Dre Maryne THIERRY DURIOT, Pharmacienne et Dirigeante de Pharmaconsulting)
2. Optimisez vos bilans partagés de médication grâce à ABIMED
(Dr Jean-Baptiste LAMY, Chargé de recherche INSERM, laboratoire LIMICS-informatique médicale)
3. Décryptez les freins à la vaccination : Comment adapter votre communication à l'officine
(Dre Christelle SZEDLESKI, Psychologue Clinicienne & Pharmacienne Belge)

15h30 Pause et visite des stands

15h45 Vaccination : Actualités essentielles sur le Zona
(Dr Aymeric SEVE, Infectiologue au CHU d'Orléans)

16h15 Vaccination généralisée en officine : Décryptage et partage d'expériences
(Dre Sophie DELORME, Pharmacienne à Ferney-Voltaire (01), Présidente de la CPTS du Pays de Gex,
élue URPS Auvergne-Rhône-Alpes et Dr Christophe AUGÉ, Pharmacien installé au Québec)

16h45 Questions et réponses, clôture de la journée
par la Dre Delphine CHADOUTAUD, Présidente de l'URPS Pharmaciens Île-de-France

17h00 Visite des stands - Fin de la journée

ÉVÈNEMENT
SUR INSCRIPTION

En ligne : flashez le QR code ci-contre ou rendez-vous sur www.urps-pharmaciens-idf.fr
Par téléphone : 01 45 48 98 09
Par mail : secretariat@urps-pharmaciens-idf.fr



Programme de la Journée Nationale 2025

RETOUR SUR

Pharmaciens en action : Prévention et enjeux de santé



Cité Internationale Universitaire de Paris

SOMMAIRE

/ Inauguration et perspectives	p1
• Le pharmacien face aux évolutions sociétales : un pilier de la santé publique	p2
• Epidémies en évolution : maladies infectieuses émergentes	p3
• Lutte contre l'antibiorésistance : enjeux et stratégies	p3
• L'intégration de « Mon Bilan Prévention » en officine : retour d'expérience	p3
/ Table ronde : Perspectives pour l'officine	p4
/ Ateliers	p5
• Vaccination : actualités essentielles sur le Zona	p6
• Vaccination généralisée en officine : Décryptage et partage d'expériences	p7
/ Conclusion	p8



JOURNÉE NATIONALE DES URPS PHARMACIENS 12^e édition



© Cité Internationale Universitaire de Paris
17 Bd Jourdan, 75014 Paris

INAUGURATION ET PERSPECTIVES

Docteur Delphine CHADOUTAUD, Présidente de l'URPS Pharmaciens IDF

M. Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'Offre de soins ARS Île-de-France

Docteur Delphine CHADOUTAUD se réjouit de participer à cette 12^{ème} édition de la Journée nationale des URPS Pharmaciens. Avant de donner la parole à Monsieur Arnaud CORVAISIER, elle précise que l'ARS accompagne les pharmaciens dans les missions d'accès aux soins à tous, notamment les plus précaires. En sa qualité de Présidente de l'URPS Pharmaciens Île-de-France, sa devise est d'utiliser au mieux les compétences des pharmaciens pour améliorer l'accès au soin des patients. Cette devise se concrétise grâce au partenariat conclu avec Monsieur Albert LAUTMAN, Directeur coordonnateur de la gestion du risque de l'Île-de-France, qui est très attaché à la mise en commun des compétences. Docteur Delphine CHADOUTAUD remercie sincèrement Docteur Patrick ZEITOUN et Docteur Renaud NADJAH, ses prédécesseurs, l'URPS ne serait pas la même sans eux. C'est en partie grâce à eux que les pharmaciens ne sont plus considérés comme de simples distributeurs de médicaments, mais comme de vrais professionnels de santé, dotés de connaissances abyssales.



Docteur Delphine CHADOUTAUD

Docteur Delphine CHADOUTAUD espère qu'à l'avenir, les pharmaciens pourront prescrire la pilule contraceptive aux jeunes femmes de façon anonyme et gratuite, et qu'ils rendront accessibles à tous les bilans partagés de médication. Pour faire des pharmaciens des acteurs centraux de la santé sexuelle des patients, une formation DPC validante est en cours de construc-

Les actes de la Journée Nationale 2025

tion. Outre la DMLA, les pharmaciens pourraient contribuer au dépistage des maladies rénales chez les patients atteints de diabète de type 2. Enfin, une expérimentation sur le vaccin du voyageur a été initiée avec Valneva.



Monsieur Arnaud CORVAISIER se félicite de la réussite des JOP, et salue l'engagement des pharmaciens qui y ont pris toute leur part dans le volet santé. Leur rôle majeur de prévention semble appelé à se renforcer en lien avec la vaccination. En 2024, 99 % des vaccins du calendrier vaccinal (hors covid) chez les plus de 11 ans ont été administrés en officine en Île-de-France, en dépit d'un taux de prescription d'environ 1 % (calendrier vaccinal hors grippe et covid). Le rôle des pharmaciens dans le premier recours semble aussi devoir s'accroître, comme en attestent les 139 000 TROD angine et cystite réalisés en officine en 2024. Faisant référence aux événements récents à Rouen, Arnaud CORVAISIER condamne toute violence envers les professionnels de santé. Arnaud CORVAISIER formule le vœu que les travaux sur le zonage contribuent à résorber les inégalités territoriales en matière d'accès aux soins. Les missions de santé publique confiées aux pharmaciens constituent autant d'opportunités pour la profession.

► LE PHARMACIEN FACE AUX ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES : UN PILIER DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Professeur Laurent CHAMBAUD, Médecin de santé publique de formation, ex-directeur de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique - EHESP

La transition épidémiologique – augmentation des maladies chroniques parmi la population – résulte d'une convergence entre polyopathologies, handicaps et dépendances, et du caractère désormais chronique de certaines maladies transmissibles, comme le VIH ou le covid. De plus, les problèmes de santé mentale touchent un cinquième de la population française. Les inégalités sociales de santé existent et sont documentées depuis des décennies. Elles se traduisent en termes d'espérance de vie ou d'espérance de vie en bonne santé. Le vieillissement de la population s'accroît en France comme dans la plupart des pays européens, du fait, notamment, d'une baisse de la natalité préoccupante. Fait remar-

2

quable, la France compte une proportion de centaines plus élevée que dans le reste de l'Europe.

Au titre de l'approche « One Health », les politiques publiques et les scientifiques analysent les interactions entre la santé humaine, la santé animale et la santé de nos environnements. Les problématiques liées à l'environnement et au changement climatique sont prégnantes. La société est par ailleurs saisie de la remise en cause de plusieurs éléments du vivre ensemble, notamment d'un point de vue éthique. Comme d'autres pays, la France est interpellée sur la fin de vie, les nouveaux modes de procréation, ou encore l'utilisation des nouvelles technologies.

En regard de ces évolutions de l'état de santé, l'offre de santé est confrontée à plusieurs enjeux : des déserts médicaux subsistent en France et une dérive vers la privatisation du système de santé est à craindre, compte tenu de l'ampleur des investissements qui s'imposent. Cependant, la France demeure le pays dans lequel le reste à charge des ménages est le plus faible parmi les pays de l'OCDE. De nombreuses strates de coordination ont vu le jour pour lutter contre le cloisonnement, ce qui n'est pas forcément la bonne formule. Pour ce qui concerne la place de la prévention et de la promotion d'une bonne santé, la question du financement ne peut être évitée et il faut rappeler que la prévention, toujours évoquée dans les discours, demeure marginale dans notre pays.

Les pratiques des professionnels de santé évoluent vers une nouvelle répartition des tâches dans un cadre collectif. Une attention plus soutenue est accordée à la souffrance au travail. Les nouvelles technologies transforment et continueront à modifier l'offre de santé. Elles auront aussi un impact sur les attentes des usagers, la dépendance et le handicap. L'Intelligence Artificielle pourrait être en mesure d'exploiter des systèmes d'information hébergeant des masses de données, notamment pour prévenir et détecter rapidement des menaces pour la santé. Mais elle doit aussi faire l'objet d'un débat sociétal et éthique devant ses dérives potentielles.

Les médicaments et produits de santé représentent 50 % de l'empreinte carbone du système de santé, qui est responsable à lui seul de plus de 8 % de l'empreinte nationale. Les pharmaciens doivent s'emparer de ces enjeux environnementaux, notamment au travers de la prévention et en se dégageant des intérêts privés.



Les actes de la Journée Nationale 2025

► EPIDÉMIES EN ÉVOLUTION : MALADIES INFECTIEUSES ÉMERGENTES

Docteure Nathalie COLIN DE VERDIÈRE, Secrétaire générale de la Société de Médecine du Voyage, Infectiologue – Hôpital Saint-Louis



Dr. Nathalie COLIN DE VERDIÈRE

Selon la Banque mondiale, Il faudrait 500 ans pour dépenser en investissement dans la préparation les sommes qui sont perdues du fait de la COVID-19. Le rythme d'apparition des épidémies s'est accéléré au cours du dernier demi-siècle. Entre 1940 et 2004 ont été détectées 335 Maladies Infectieuses Émergentes (MIE), principalement virales et plus de 300 agents pathogènes ont été identifiés ces dernières années. L'Homme est l'espèce animale la plus parasitée, avec 1 415 espèces différentes. 60 % des maladies infectieuses sont des zoonoses, 75 % des pathogènes des maladies infectieuses émergentes sont d'origine animale et 80 % de la population mondiale est exposée à au moins une maladie vectorielle.

Parmi les facteurs d'émergence de maladies infectieuses figurent : la dégradation des écosystèmes, la hausse des contacts entre hommes et animaux du fait de la déforestation, les changements climatiques, l'urbanisation et les difficultés d'accès à l'eau et l'assainissement, l'augmentation des échanges et déplacements, sans oublier la consommation de soins, à l'origine de résistances.

La gestion de crise passe par l'anticipation – impliquant la préparation des systèmes de santé, la conception de méthodes de diagnostic rapide et le développement de thérapeutiques efficaces – suivie par une phase de réponse puis de récupération. La France est entrée en phase de récupération du covid-19. Elle doit désormais se préparer à la prochaine pandémie, en coordination avec les instances européennes/internationales.

En France, le Plan Innovation Santé 2030 prévoit la création d'une agence de l'innovation en santé, chargée de piloter les projets de recherche avec les institutions compétentes et de se préparer aux futures MIE. L'ANSM dispose d'un comité scientifique permanent dédié aux MIE. Un plan gouvernemental a également été élaboré pour répondre à une pandémie, une MIE hautement contagieuse ou une réémergence naturelle/accidentelle/provoquée.

► LUTTE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE : ENJEUX ET STRATÉGIES

Docteure Claire HOBSON, Infectiologue – Maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital Bichat AP-HP

La consommation d'antibiotiques en France apparaît légèrement supérieure à la moyenne européenne. Après un net recul en 2020, elle renoue à présent avec ses niveaux antérieurs à la pandémie de covid. Tout antibiotique est associé à une résistance. Le nombre de décès attribuables à l'antibiorésistance augmente de façon significative (1 million en 2021). Les prescriptions en antibiotiques fluctuent au cours d'une année donnée, atteignant un pic en hiver. Expliquer à un patient qu'aucun antibiotique ne le soulagera de sa grippe peut l'inciter à se faire vacciner. Il apparaît judicieux d'attendre l'évolution d'une pathologie avant toute prescription.

Parmi les bonnes pratiques à adopter figurent les TROD ou les Délivrances à l'Unité. En effet, le nombre de TROD angine a fortement augmenté, permettant un meilleur usage de l'antibiothérapie et l'évolution du nombre de TROD cystite est également encourageante. L'antibiothérapie différée est intéressante, en ce qu'elle permet d'étayer le diagnostic.



Dr. Claire HOBSON

► L'INTÉGRATION DE « MON BILAN PRÉVENTION » EN OFFICINE : RETOUR D'EXPÉRIENCE

Docteur Grégory TEMPREMANT, Pharmacien d'officine, Président de l'URPS Pharmaciens Hauts-de-France

« Mon Bilan Prévention » est un outil qui permet à chaque citoyen d'être un acteur de sa santé à plusieurs âges clés : 18-25, 45-50, 60-65 et 70-75 ans. L'entretien, d'une demi-heure, aborde une douzaine de thématiques allant de l'alimentation à la vie sociale en passant par les addictions ou les vaccinations. Le pharmacien est invité à repérer les problématiques de santé et définir avec le patient un ou deux objectifs, formalisés dans un plan personnalisé de prévention. Il dresse une liste de priorités, en regard d'obstacles à leur atteinte, de conseils et de ressources.

3

Les actes de la Journée Nationale 2025

Le lancement de « Mon Bilan Prévention » en avance de phase dans les Hauts-de-France s'explique par la dégradation des indicateurs de santé dans la région. En 2024 y ont été réalisés 4 867 bilans, soit 685 pharmaciens sur une population de près de 2 000. Les statistiques de réalisation dans les différentes tranches d'âge sont homogènes. L'entretien est réalisé sur rendez-vous. Au préalable, le patient doit remplir un autoquestionnaire. Le plan personnalisé de prévention peut être accompagné d'une orientation vers un autre professionnel de santé.

Parmi les freins à l'effectuation du bilan, 87 % des patients ont rencontré des difficultés pour remplir l'autoquestionnaire, qui a depuis été révisé. Les pharmaciens ont évoqué la rémunération, l'absence de clause de revoyure du patient ou encore le manque de temps. Pour généraliser le bilan de prévention, il est donc nécessaire de revoir les modalités de rémunération des professionnels, planifier des créneaux spécifiques, communiquer sur ce nouveau dispositif, fournir des équipements

adaptés et des outils de priorisation. Enfin, il faudrait également faciliter l'accès à des consultations psychologiques et de diététique et prévoir une clause de revoyure.



Dr Grégory TEMPREMANT

TABLE RONDE : PERSPECTIVES POUR L'OFFICINE



Docteur Pierre-Olivier VARIOT, Président de l'USPO

Docteur Bruno MALEINE, Président du Conseil Central de la Section A, Ordre National des Pharmaciens

Docteur Christophe WILCKE, Président de la commission Pharmacie clinique et Exercice coordonné de la FSPF et Président de l'URPS Pharmaciens Grand Est

Docteure Valérie BRIOLE, Présidente de l'URPS Médecins Île-de-France

► Docteur Bruno MALEINE constate que les pharmaciens ont exprimé leur volonté de s'emparer des missions de santé, et ainsi de reprendre toute leur place de professionnels de santé dans le parcours de soins du patient. Il insiste sur la volonté des pharmaciens de voir reconnue leur expertise en santé. L'Ordre se tiendra à leurs côtés pour les accompagner.

► Docteur Pierre-Olivier VARIOT souligne que la profession est en pleine évolution. La prévention constitue un domaine dans lequel le pharmacien doit pleinement s'inscrire, à l'image de son rôle croissant dans la vaccination. Dans un contexte de désertification médicale, les patients ont besoin d'un accompagnement renforcé. Des discussions sur la prise en charge des patients diabétiques débiteront prochainement. À cet égard, il insiste sur la nécessité de doter les pharmaciens de moyens supplémentaires, tant en termes de temps que de financement. Cela passe notamment par une simplification des règles de prescription, afin de réduire les pertes de temps

pour les professionnels de santé. Le manque de ressources financières fragilise les officines, entraînant la fermeture de nombreuses d'entre elles. Il est essentiel d'agir pour préserver l'ensemble des pharmacies.

► Docteur Christophe WILCKE rappelle que les pharmaciens d'officine sont les spécialistes du médicament et du dispositif médical, mais sont également formés à la clinique. Dans un contexte d'interprofessionnalité, ils se doivent d'accepter de partager ces spécialisations avec d'autres et réciproquement. La pharmacie d'officine est devenue un lieu de santé de proximité plébiscité par les patients, dont 40 % de l'activité est liée à la non-prescription. Les pharmaciens doivent adopter la bonne réaction pour une prise en charge et une orientation appropriées. Les données sur cet aspect de l'activité du pharmacien sont très limitées, aussi bien sur l'exercice professionnel que sur l'exercice coordonné. Pour y remédier, les URPS Grand Est sont en train de développer une plateforme visant à les collecter.

4

Les actes de la Journée Nationale 2025

► Docteure Valérie BRIOLE appelle à renforcer la part de la clinique dans la formation initiale des pharmaciens, pour répondre à l'évolution des missions. Il faut s'appuyer sur les pharmaciens pour élargir la couverture vaccinale HPV par exemple, y compris chez les adultes. L'amélioration de la communication entre pharmaciens et médecins est essentielle pour optimiser le bilan de prévention et assurer un suivi efficace des vaccinations réalisées par chacun, évitant ainsi les doublons. Le Segur numérique n'étant pas utilisé par l'ensemble des médecins, les réseaux étant parfois dysfonctionnels, les demandes et les échanges doivent se poursuivre par téléphone également. On ne doit plus découvrir a posteriori des changements de prescription sans en avoir discuté entre nous au préalable, au bénéfice des patients.

► Docteur Pierre-Olivier VARIOT précise que toute vaccination par un pharmacien est inscrite dans l'Espace Santé numérique du patient.

Selon lui, l'officine a deux axes de développement : d'une part, le renforcement des interventions pharmaceutiques pour permettre des ajustements encadrés et codifiés des ordonnances, et d'autre part, l'intégration des services de téléexpertise en dermatologie.

► Selon Docteur Bruno MALEINE, l'exercice coordonné est un moyen d'améliorer la communication entre les professionnels de santé et de confronter les expertises au bénéfice du patient.

ATELIERS

● « Mon Bilan Prévention » : approche pratique du rattrapage vaccinal HPV

Docteure Maryne THIERRY DURIOT, Pharmacienne et Dirigeante de Pharmaconsulting

Les pharmaciens ont l'opportunité depuis 2024 de pouvoir proposer des bilans de prévention. Cette mission s'inscrit dans une prise en charge globale du patient. Elle permet d'associer vaccinations, conseils et propositions d'entretiens en fonction des problématiques de santé du patient. A la clé, fidélisation de la patientèle et une rémunération qui s'étend au-delà d'un simple bilan. Prenons l'exemple d'une jeune patiente qui se présente à l'officine pour l'obtention de la pilule du lendemain. Cette situation permet de proposer un bilan de prévention, d'aborder sa santé sexuelle et par conséquent la vaccination HPV et d'élargir la prévention sur le plan vaccinal en raison de la hausse de la circulation des méningocoques à la vaccination contre les méningocoques ACYW.

Il est important d'aborder le sujet du papillomavirus avec les jeunes adultes pour qu'ils puissent prendre leur santé en main, sachant que 80 % des femmes et des hommes seront infectés par un HPV au moins une fois dans leur vie. La vaccination HPV permet une protection contre 6 types de cancers différents, dont le cancer du col de l'utérus, mais également les cancers ORL, ... Sur les 6 400 nouveaux cas de cancer détectés chaque année, un tiers concerne les hommes. Il est donc important de balayer les idées reçues. Nous disposons de 18 ans de recul sur l'efficacité et la tolérance de ce vaccin, avec de très bons résultats. Pour le Gardasil, le schéma vaccinal est de 2 doses entre 11 et 14 ans, à 6 mois d'intervalle. Lorsque la vaccination intervient après l'âge de 15 ans, il faut administrer 3 doses (à 0, 2 et 6 mois). Le rattrapage doit tenir compte de l'âge initial de la vaccination. La HAS s'est récemment positionnée en faveur de la vaccination HPV à tous les hommes et femmes jusqu'à 26 ans.

● Optimisez vos bilans partagés de médication grâce à ABIMED

Docteur Jean-Baptiste LAMY, Chargé de recherche INSERM, Laboratoire LIMICS-informatique médicale

La polymédication est un problème majeur en termes économiques, de santé et d'écologie. Le bilan partagé de médication permet de réduire d'un tiers les hospitalisations aux urgences et de baisser les frais de santé de 273 euros par patient et par an. ABiMed est un logiciel pour aider les pharmaciens à réaliser les bilans partagés de médication. ABiMed repose sur trois approches complémentaires : l'aide à la collaboration avec le médecin généraliste (pour que les pharmaciens aient accès aux données de diagnostic et de biologie), une aide documentaire visuelle et une aide intelligente qui déclenche automatiquement les recommandations de bonnes pratiques. Des onglets sont consacrés aux interactions médicamenteuses, aux effets indésirables, à la posologie et aux interventions pharmaceutiques. Pour l'instant, le logiciel n'inclut pas d'IA générative : le module d'IA existant s'appuie sur des éléments validés par la littérature scientifique. Le pharmacien peut renseigner sur le logiciel les problèmes rencontrés par le patient, son mode de vie et les effets indésirables. Il peut également proposer une modification de l'ordonnance au médecin.

D'après l'évaluation réalisée auprès de 39 pharmaciens d'officine, les utilisateurs sont en mesure d'identifier 72 % des problèmes standards grâce à ABiMed, contre 45 % auparavant. 65 % des interventions pharmaceutiques sont résolues, contre 40 % auparavant.

5

Les actes de la Journée Nationale 2025



Dr^e Maryne THIERRY DURIOT

Mon Bilan Prévention



Dr Jean-Baptiste LAMY

Optimisez vos bilans partagés de médication grâce à ABIMED



Dr^e Christelle SZEDLESKI

Décryptez les freins à la vaccination

ATELIERS (SUITE)

● **Décryptez les freins à la vaccination : Comment adapter votre communication à l'officine**

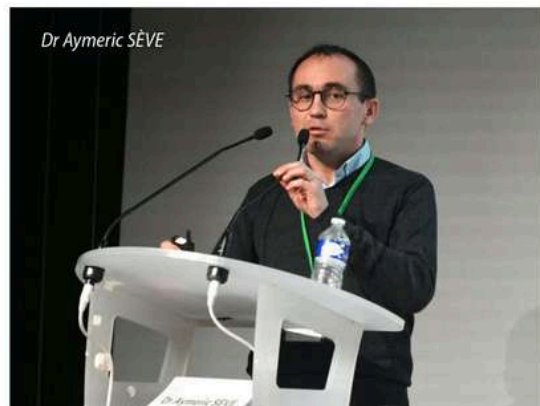
Docteure Christelle SZEDLESKI, Psychologue Clinicienne & Pharmacienne Belge

Il arrive qu'un patient reste réticent malgré des arguments capables de dissiper ses craintes. Une des raisons peut résider dans un phénomène de réactance, soit une résistance face à la perception d'une restriction de sa liberté de choix. Il convient alors d'adopter une posture de « non-vouloir », laquelle vise à ce que le patient ne se sente pas forcé et lui laisser sa liberté de choix. Pour ce faire, la Docteure Christelle SZEDLESKI préconise de « brancher la prise », à savoir se connecter émotionnellement à la personne. De cette manière, la personne sera plus réceptive à recevoir des informations. Ensuite, l'approche motivationnelle se révèle utile : elle consiste à amener la personne à développer elle-même des arguments en faveur de la vaccination, par exemple, en l'interrogeant sur les raisons qui l'encourageraient à se faire vacciner. L'effet de norme peut également être un levier incitatif : évoquer le succès de la vaccination obtenu au sein d'un groupe d'appartenance de notre patient l'encouragera à s'y conformer afin d'être fidèle à ce groupe auquel il s'identifie (groupe d'âge, groupe d'activité, groupe géographique, etc.)

▶ **VACCINATION : ACTUALITÉS ESSENTIELLES SUR LE ZONA**

Docteur Aymeric SÈVE, Infectiologue au CHU d'Orléans

La première infection survient généralement dans l'enfance, sous la forme de la varicelle. L'éruption vésiculeuse peut durer plusieurs semaines et donner lieu à des symptômes neurologiques et cardiovasculaires, associés à des douleurs invalidantes. Le diagnostic de zona n'est pas toujours évident à réaliser. L'on dénombre 250 000 cas par an, avec 360 cas pour 100 000 habitants. 17 % des infections sont suivies d'une récurrence. Le taux d'incidence grimpe en flèche après cinquante ans ; l'âge comptant parmi les principaux facteurs de risque. Des comorbidités favorisent la poussée (immunodépression, diabète, stress...). Chez la personne âgée, les deux risques de



Dr Aymeric SÈVE

complications les plus élevés sont les douleurs chroniques post-zostériennes et l'atteinte oculaire. Entre 60 et 70 % des patients se plaignent encore de douleurs 6 mois après un zona. De telles douleurs entraînent un risque de déclin fonctionnel et, à terme, de perte d'autonomie. Aucun traitement n'a prouvé son efficacité en phase chronique chez les patients âgés, d'où l'importance de la prévention.

Le meilleur moyen d'éviter le zona est de recourir à la vaccination. Celle-ci est recommandée par la HAS à partir de 65 ans et chez l'adulte immunodéprimé. Le vaccin peut être coadministré avec la plupart des vaccins courants. Le schéma vaccinal idéal est de deux doses à 2 mois d'intervalle, sachant que la deuxième dose peut être espacée jusqu'à 6 mois ou réduite à 1 mois. Il est recommandé d'attendre un an après un zona avant de se faire vacciner. Cependant, en cas de zona à répétition, la vaccination peut être effectuée dès la fin de la poussée. La vaccination n'est pas contre-indiquée en cas d'antécédent du syndrome de Guillain Barré.

► VACCINATION GÉNÉRALISÉE EN OFFICINE : DÉCRYPTAGE ET PARTAGE D'EXPÉRIENCES

Docteure Sophie DELORME, Pharmacienne à Ferney-Voltaire (01), Présidente de la CPTS du Pays de Gex, élue URPS Auvergne-Rhône-Alpes

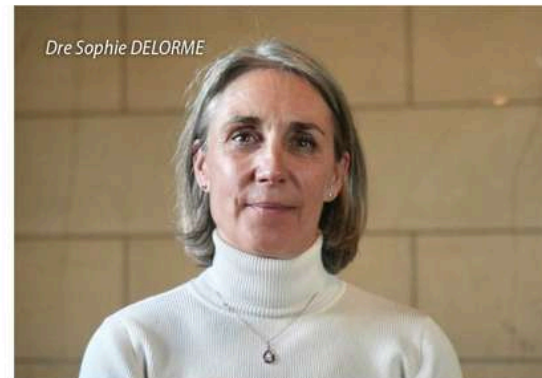
Docteur Christophe AUGÉ, Pharmacien installé au Québec

Docteur Christophe AUGÉ rappelle que les pharmaciens sont autorisés à vacciner depuis 2020. Ils participent, à ce titre, à la vaccination des voyageurs. Ils peuvent prescrire et/ou administrer un vaccin. Ils peuvent évaluer le patient, vérifier son statut vaccinal, ses indications et contre-indications. En cas de besoin, ils prescriront une analyse de laboratoire pour le dosage d'anticorps. Les préparateurs seront eux-mêmes habilités à administrer le vaccin sous la surveillance d'un pharmacien. Sur une population de 9 millions d'habitants, 564 000 doses ont été délivrées par les officines en 2021, soit 2 millions de doses sur l'année complète (incluant les vaccins covid-19). En 2023, lors de la campagne de vaccination influenza/covid, 1 million de doses a été administré en une semaine. En 2024, le million a été dépassé en 5 semaines.

Les pharmaciens sont rémunérés lorsque le vaccin correspond à une politique de santé publique. L'acte est alors gratuit pour le patient. L'honoraire d'injection est de 17,26 dollars lorsque le vaccin est administré par un pharmacien et de 14,24 dollars lorsqu'il est administré par un préparateur. Pour les vaccins ne relevant pas de la santé publique, l'officine facture le prix usuel et des frais d'injection. Les pharmaciens ont dû suivre un important programme de formation avant de mettre en œuvre cette nouvelle mission. L'acte de vaccination est chronophage, de plus ils doivent remplir des formulaires contraignants, ce qui engendre des coûts importants en ressource humaine. La rentabilisation de l'acte demande de l'organisation. Cette nouvelle compétence leur a conféré un rôle de premier plan en matière de prévention et de santé publique, tout en les positionnant comme de véritables professionnels de santé.

Docteure Sophie DELORME évoque la mise en place, par la CPTS du pays de Gex, du protocole de vaccination du voyageur, en réponse à un besoin de prévention ne pouvant être satisfait par le trop petit nombre de médecins du territoire. Ce protocole de délégation de compétence inspiré de celui en place à Narbonne autorise les pharmaciens à administrer tous les vaccins à l'exception de celui contre la fièvre jaune et à prescrire de la chimioprophylaxie antipaludique. Une formation leur a été dispensée au préalable. Le protocole a été digitalisé pour faciliter l'identification des critères d'inclusion et d'exclusion des patients. Le lancement officiel s'est opéré en janvier 2025. La consultation de préparation au voyage se déroule en quatre étapes : recueil des informations du voyage, conseil de bonnes pratiques, prescription/injection du vaccin et consultation de prophylaxie. La consultation est facturée 30 à 40 euros, non remboursés par la Sécurité sociale. Sur les 20 pharmaciens, une trentaine de vaccinations du voyageur ont été réalisées en deux mois. Ce protocole permet aux patients d'économiser un trajet vers le centre de vaccination international (CVI).

49 % des Français prévoient de voyager en dehors de l'Union européenne au cours des 12 mois à venir. 60 % d'entre eux ont déjà consulté un pharmacien ou ont l'intention de le faire. 86 % seraient intéressés pour consulter un pharmacien au titre de la préparation de leur voyage. 9 pharmaciens sur 10 prodiguent déjà des conseils aux voyageurs et y consacrent en moyenne une heure par semaine. Enfin, 95 % des pharmaciens seraient disposés à proposer une consultation plus détaillée en vue de la préparation d'un voyage.



Dre Sophie DELORME



Dr Christophe AUGÉ

7

Les actes de la Journée Nationale 2025



► CONCLUSION

Docteure Delphine CHADOUTAUD, Présidente de l'URPS Pharmaciens IDF

Selon la Docteure Delphine CHADOUTAUD, l'expérience de la CPTS du Pays de Gex mériterait d'être dupliquée en Île-de-France, à condition de mettre l'accent sur la formation et l'actualisation des connaissances. Tout au long de cette journée, les pharmaciens ont d'ailleurs su démontrer leur volonté d'être au rendez-vous de leurs nouvelles compétences, et témoigner de leur engagement au service des patients. Docteure Delphine CHADOUTAUD tient à remercier les partenaires de leur soutien à l'organisation de cette formidable journée, ainsi que les intervenants pour la qualité de leurs interventions.

Toute l'équipe de l'URPS Pharmaciens Île-de-France se réjouit d'avoir pu accueillir ces professionnels, qui sont tous animés par la même envie de se former pour exercer encore mieux leur métier et éviter la routine. Ils sont déterminés à continuer d'acquérir de nouvelles compétences, dans l'intérêt de leurs patients.

Docteure Delphine CHADOUTAUD espère que la prochaine édition de cette rencontre sera aussi riche et passionnante.

Cette journée se termine sous les applaudissements des participants.



Vous souhaitez avoir plus d'informations sur l'URPS Pharmaciens Île-de-France ?

➔ Rendez-vous sur : <http://www.urps-pharmaciens-idf.fr>



Document rédigé par la société Ubiqui - Tél : 01 44 14 13 16 - <http://www.ubiqui.fr> - info@urpsidf.com - Conception graphique : Sandrine Dorsemaine.com

Les actes de la Journée Nationale 2025

1.2 Les événements de mobilisation et de sensibilisation

- Participation à la course La Parisienne

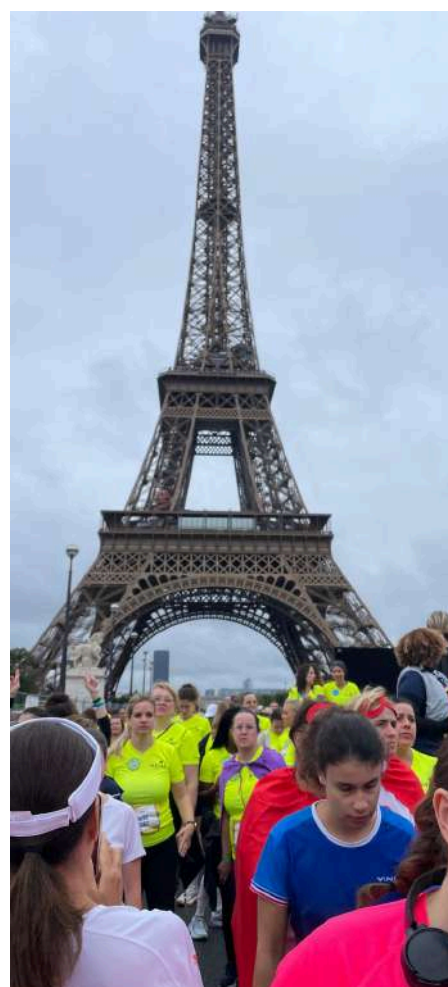


En 2025, l'équipe de l'URPS Pharmaciens Île-de-France a participé à la course *La Parisienne*, un rendez-vous sportif et solidaire qui rassemble chaque année plusieurs milliers de participantes dans les rues de Paris.

Cette édition, placée sous le signe de la réussite au féminin, a soutenu l'association Sport dans la Ville, engagée en faveur de l'émancipation des jeunes filles et de l'égalité des chances à travers le sport et la culture.

Sur le thème des super héroïnes, les participantes de l'URPS se sont mobilisées avec enthousiasme, relevant le défi des 7 km dans une ambiance conviviale et dynamique. L'URPS tient également à saluer l'ensemble des pharmaciennes ayant pris part aux différentes épreuves proposées, notamment le 10 km et la marche de 7 km.

Cette participation a constitué un temps fort de cohésion d'équipe et d'engagement collectif, en accord avec les valeurs de solidarité portées par l'URPS Pharmaciens Île-de-France.



• Participation au défi connecté Mars Bleu

Dans le cadre de la campagne nationale Mars Bleu, dédiée à la prévention et au dépistage du cancer colorectal, le CRCDC Île-de-France s'est une nouvelle fois mobilisé en 2025 aux côtés d'une dizaine d'autres régions pour proposer un défi connecté national.

Organisé du 12 mars au 2 avril 2025, ce défi, accessible via l'application Kiplin, a permis de sensibiliser le grand public de manière ludique et participative aux enjeux du dépistage. Le principe : encourager les participants, seuls ou en équipe, à cumuler un maximum de pas en marchant ou en courant.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans une démarche de prévention, l'activité physique régulière constituant un facteur de protection reconnu contre de nombreux cancers, dont le cancer colorectal.

Ouvert à tous, quels que soient l'âge ou la condition physique, ce défi favorise une mobilisation collective autour d'un enjeu de santé publique majeur. Il permet à la fois de promouvoir des comportements favorables à la santé et de relayer des messages essentiels sur l'importance du dépistage, un test simple, rapide et réalisable à domicile.

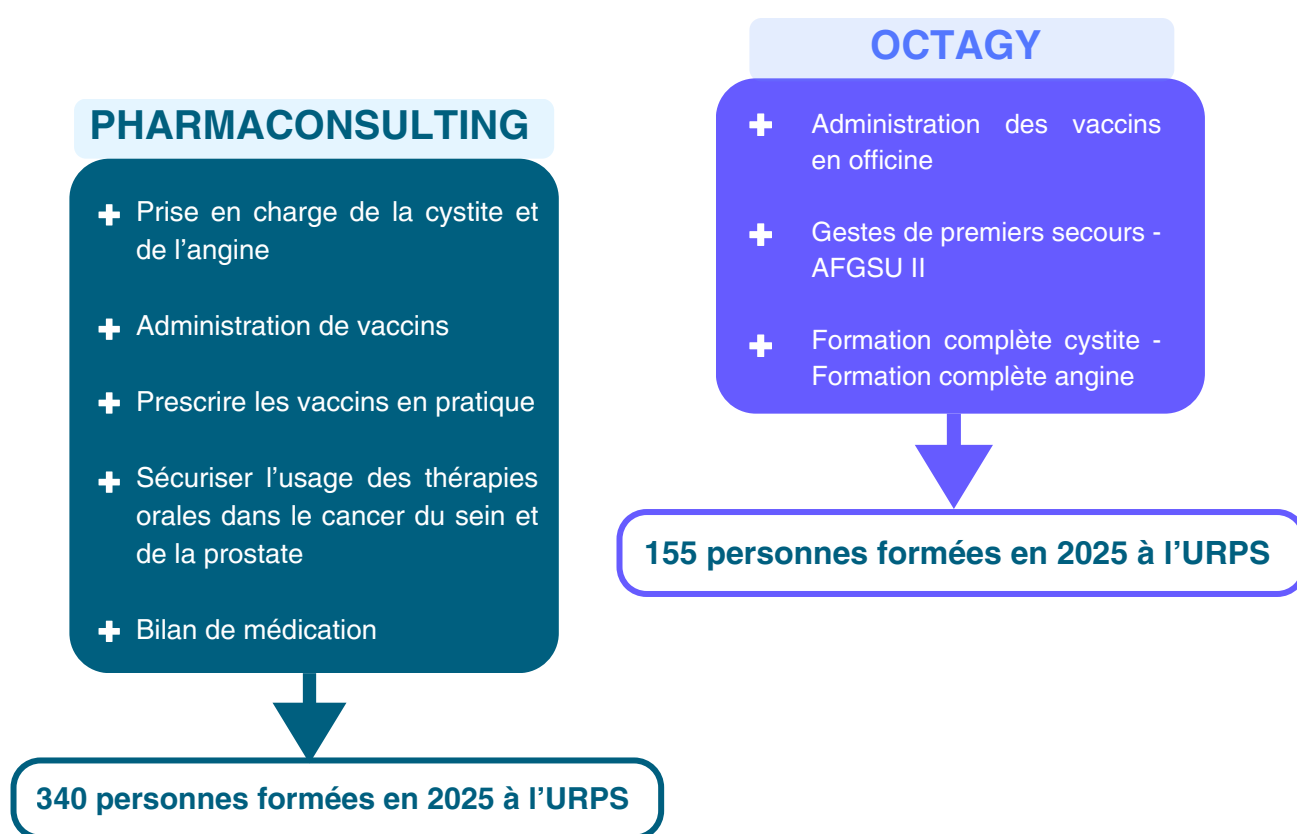
L'équipe de l'URPS Pharmaciens Île-de-France, « Les Blues Pharm », a elle aussi pris part au défi, avec une belle mobilisation à la clé, se classant 313^e sur 4 461 équipes.



2. Pratiques pharmaceutiques

2.1 Les formations

L'URPS Pharmaciens Île-de-France, en collaboration avec des organismes de formation tels que Pharmaconsulting, Octagy, et le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) Île-de-France, organise des formations DPC validantes au sein de son siège, situé à Paris 7ème.



En 2025, l'URPS Pharmaciens Île-de-France a poursuivi son engagement en faveur de la prévention et du dépistage du cancer colorectal en relayant plusieurs actions portées par ses partenaires.

En lien étroit avec le CRCDC Île-de-France, plusieurs webinaires ont été diffusés auprès des pharmaciens de la région, afin de renforcer leur information et leur mobilisation autour du dépistage organisé. Dans cette dynamique, l'équipe de l'URPS se mobilise également chaque année dans le cadre du défi connecté Mars Bleu, en se fixant pour objectif de réaliser un maximum de pas et d'encourager l'activité physique.

Par ailleurs, l'URPS Pharmaciens a assuré la diffusion du Guide d'utilisation de la nouvelle interface du site d'éligibilité au dépistage organisé des cancers du colorectal, contribuant à faciliter la prise en main de cet outil par les professionnels de santé.

CRCDC IDF

- + Remise des kits de dépistage du cancer colorectal par les pharmaciens

198 personnes formées en 2025



Enfin, dans le cadre de la campagne nationale Mars Bleu, l'URPS a relayé par mail et sur les réseaux sociaux la communication portée par la Fondation A.R.C.A.D (Aide et Recherche en CAncérologie Digestive). Il s'agit de l'unique fondation de recherche reconnue d'utilité publique en France dédiée exclusivement aux cancers digestifs.

Celle-ci comprenait notamment une affiche (cf. photo ci-contre) ainsi que des contenus digitaux, dont des vidéos diffusées sur Instagram par des personnalités engagées, à l'image de Marine Lorphelin.



#DépisteTesDarons

CANCER COLORECTAL : DÉTECTÉ SUFFISAMMENT TÔT, IL SE GUÉRIT DANS 9 CAS SUR 10.

Le dépistage, un geste simple et gratuit à renouveler tous les deux ans à partir de 50 ans.

MIEUX VAUT EN RIRE QU'EN PLEURER !
Marine Lorphelin et Titoff se mobilisent pour dédramatiser ce geste de rien du tout qui peut sauver des vies.

FAIRE UN DON
fondationarcad.org

COMMANDEZ VOTRE KIT



urpspharmaciens_idf
Audio d'origine

urpspharmaciens_idf Découvrez en exclusivité les premières images de notre nouvelle campagne de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal avec @marinelorphelin_off et @titofficiel ! 📸👏

Ensemble, ils se mobilisent pour dédramatiser ce geste de rien du tout qui peut sauver des vies 💙

📺 Le cancer colorectal : mieux vaut en rire qu'en pleurer !

🗣️ Et toi, t'en as parlé à tes parents ?
Pour commander votre kit 📦 lien dans la bio 📌

@arcad_fondation
#DépisteTesDarons #PréventionCancer #CheckTonColon #MieuxVautPrévenir #ChallengeDépistage #CancerColorectal #Cancer #Santé #CancersDigestifs
58 sem

arcad_fondation 🙌🙌🙌 Merci de nous soutenir. Le dépistage du cancer colorectal, c'est un geste simple, indolore et gratuit qui sauve des vies ! 💙
58 sem 1 J'aime Répondre

Voir les statistiques [Booster le reel](#)

📍 Aimé par arcad.fondation et 10 autres personnes
5 février 2025

Ajouter un commentaire... [Publier](#)

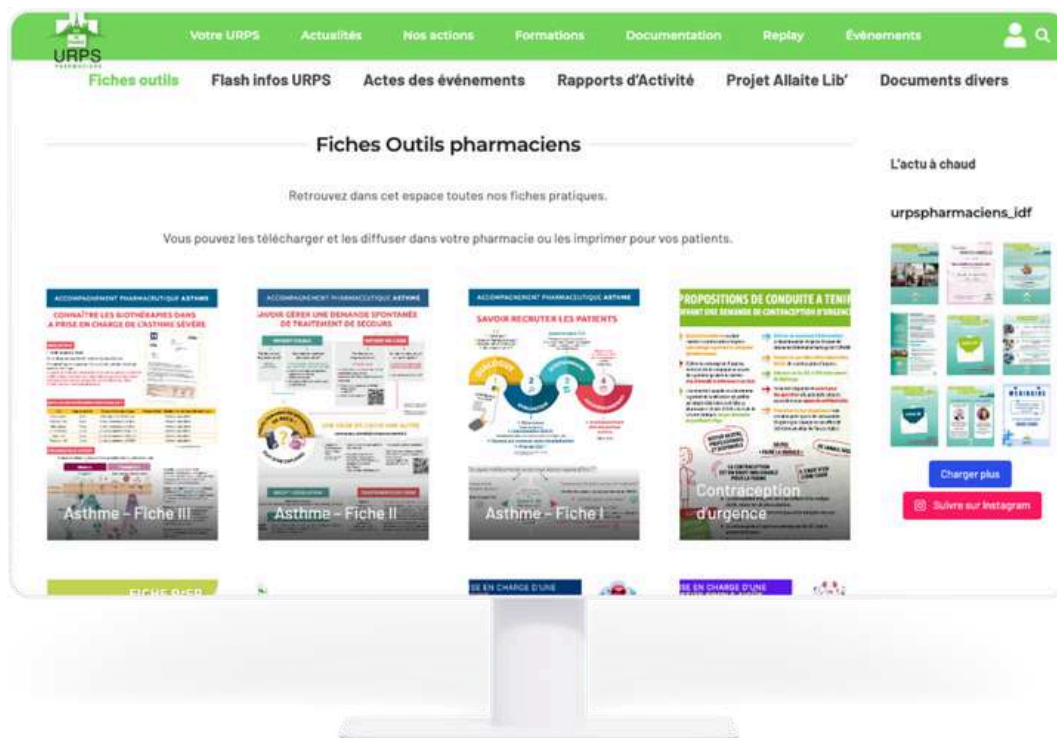
Post Instagram de la campagne de communication Mars Bleu avec Marine Lorphelin et Titoff.

2.1 Les fiches outils

Les fiches outils sont des documents regroupant toutes les informations pertinentes sur des sujets spécifiques. Elles sont mises à la disposition des pharmaciens pour les guider et les soutenir dans leurs échanges avec les patients.

En 2025, plusieurs fiches outils ont été créées pour accompagner les pharmaciens sur diverses thématiques :

- + La PrEP
- + L'asthme sévère
 - + Fiche II : “Savoir gérer une demande spontanée de traitement de secours”
 - + Fiche III : “Connaître les biothérapies dans la prise en charge de l’asthme sévère”
- + Mise à jour de la fiche “Contraception d’urgence”



FICHE PrEP

à destination des pharmaciens



Qu'est-ce que la PrEP ?

La prophylaxie pré-exposition (PrEP) est une stratégie innovante pour prévenir l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Elle repose sur l'utilisation préventive d'antirétroviraux chez des personnes non infectées par le VIH mais exposées à un risque élevé.

En France, le seul médicament actuellement autorisé pour la PrEP est **Truvada®**, une association d'emtricitabine et de ténofovir disoproxil, également disponible sous forme de génériques.

Pour qui est-elle recommandée ?

La PrEP est destinée aux personnes séronégatives qui souhaitent se protéger contre le VIH. Elle est particulièrement indiquée pour :

- Les adultes et adolescents de plus de 15 ans ;
- Les personnes ayant une exposition fréquente ou importante au VIH, notamment dans le cadre de rapports sexuels non protégés.

Aussi, certaines personnes, en raison de leur sexualité ou de leur contexte personnel, **ne peuvent pas utiliser de préservatifs de manière efficace ou régulière**. C'est notamment pour ces populations particulièrement exposées au risque d'infection par le VIH que la PrEP constitue une **solution essentielle**.

COMMENT PRENDRE LA PrEP ?

01

Prise continue (quotidienne)

Un comprimé par jour, à heure fixe, avec ou sans repas.

- ▶ **Protection optimale** : selon l'OMS, elle est atteinte après 7 jours de prise quotidienne, quel que soit le type de rapport (anal, vaginal, réceptif ou insertif).
- ▶ **Arrêt de la PrEP** : si vous décidez d'arrêter, il est recommandé de continuer la prise quotidienne pendant 7 jours après le dernier rapport sexuel à risque.

⚠ **Respectez rigoureusement les 7 premiers jours de prise avant d'avoir un rapport sexuel non protégé.**

02

Prise à la demande (selon les rapports)

Bien que ce mode de prise ne figure pas dans l'AMM de Truvada®, il est recommandé par plusieurs autorités sanitaires sous certaines conditions.

Schéma de prise :

- ▶ **Avant le rapport sexuel** : 2 comprimés en une seule prise, entre 2 et 24 heures avant.
- ▶ **Après le rapport sexuel** :
 - 1 comprimé, 24 heures (+/- 2 heures) après la première prise.
 - 1 comprimé, 24 heures (+/- 2 heures) après la deuxième prise.

Si des rapports se poursuivent dans les jours suivants, continuez avec 1 comprimé par jour et arrêtez 2 jours après le dernier rapport.

⚠ **Ce schéma est adapté pour les personnes n'ayant pas de rapport vaginal réceptif.**

POINTS IMPORTANTS

- La PrEP protège du VIH **aussi efficacement qu'un préservatif**, mais elle ne protège pas contre d'autres IST. Le dépistage et **l'utilisation de préservatifs restent essentiels**.
- Un **suivi médical régulier est requis** pour s'assurer de la tolérance au traitement et pour un dépistage des IST.

Ce guide simple permet de mieux comprendre et expliquer les modalités de la PrEP, un outil clé dans la prévention du VIH.



IDÉES REÇUES PrEP



La PrEP n'est destinée qu'aux hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.

- ❌ Faux, elle est indiquée pour toute personne à risque d'infection par le VIH, quelle que soit son orientation sexuelle ou son genre. Cependant, la PrEP en prise « à la demande » ne peut être proposée si la patiente a des rapports vaginaux réceptifs.

Une personne demandant la PrEP doit avoir un comportement sexuel irresponsable ou Prescrire ou conseiller la PrEP peut encourager des pratiques sexuelles irresponsables.

- ❌ Au contraire, les patients sous PrEP sont souvent mieux informés, plus enclins à effectuer des dépistages réguliers pour le VIH et d'autres IST, et utilisent parfois d'autres méthodes de protection (préservatifs). La PrEP s'inscrit dans une démarche globale de santé sexuelle, avec un suivi médical structuré, incluant des conseils pour un comportement responsable.

Les patients qui demandent la PrEP sont déjà infectés par le VIH.

- ❌ Faux, un test de dépistage est nécessaire avant de débiter la PrEP, et elle est spécifiquement destinée aux personnes séronégatives.

Prendre la PrEP est compliqué et nécessite un suivi lourd.

- ❌ La PrEP consiste généralement en une prise quotidienne d'un comprimé. Certaines alternatives, comme la PrEP à la demande, offrent une flexibilité adaptée aux besoins des patients.
- ❌ De plus, le suivi est clair et structuré, incluant tests de dépistage du VIH, surveillance des fonctions rénales et bilan IST, souvent géré par le prescripteur. Il est réalisé tous les trimestres.

La PrEP est inefficace ou pas fiable

- ❌ Lorsqu'elle est prise correctement, elle réduit de plus de 90 % le risque de transmission du VIH.

Ce n'est pas mon rôle d'aborder ce sujet avec un patient.

- ❌ Faux, les pharmaciens sont en première ligne pour informer, orienter et répondre aux questions sur les traitements préventifs comme la PrEP.

La PrEP peut causer des dommages rénaux significatifs.

- ❌ Elle est généralement bien tolérée, avec des effets secondaires mineurs pour la plupart des patients.
- ❌ Les effets sur la fonction rénale sont rares et réversibles. Un suivi trimestriel permet de surveiller et prévenir tout problème.

LIENS UTILES

facebook.com/groups/PrepDial : le plus important groupe francophone d'échange entre utilisateurs-rices et acteurs-rices de la PrEP !



aides.org/prep : tout savoir sur la PrEP ! Vidéos, articles et informations, par AIDES Membre de la Coalition Internationale Sida

ansm.sante.fr : le site de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.



sexosafe.fr : le site de référence pour la prévention chez les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (dépistages, préservatifs, IST, PrEP, Tasp, vaccinations, etc.), édité par Santé publique France.



N'hésitez pas à consulter **vih.org** qui est une mine d'informations sur la PrEP !



- ▶ Pour en savoir plus sur la PrEP à l'étranger :
 - <https://www.prepwatch.org>
 - <https://pleaseprepme.global>

FICHES

LA PREP Mode d'emploi
Petit guide pour les (futurs-es) utilisateurs-rices de PrEP



https://www.aides.org/sites/default/files/Aides_bloc_telechargement/aides_guide_prep_2018_fr.pdf

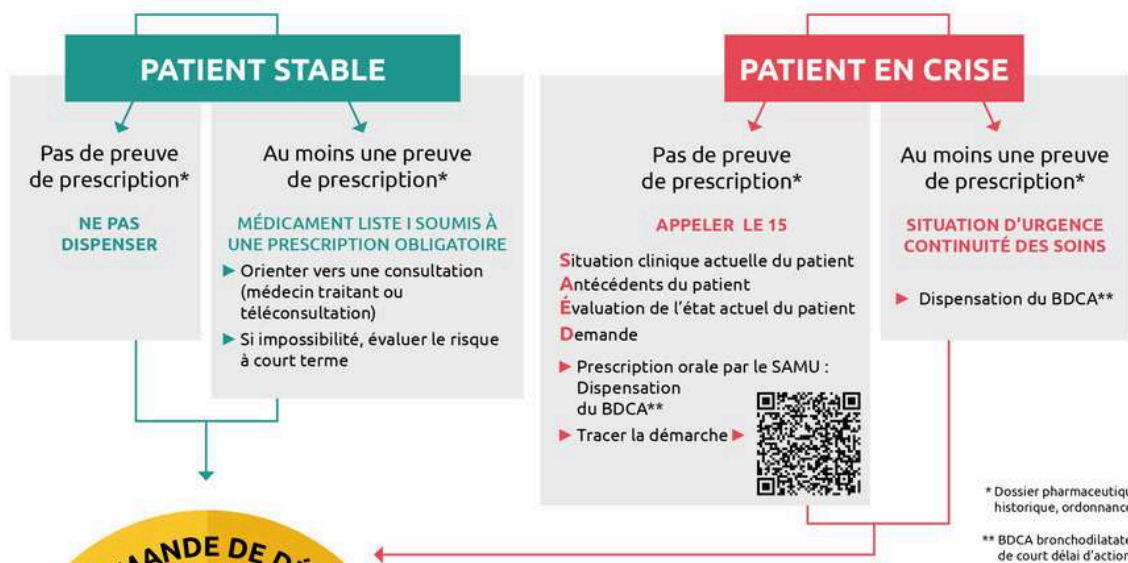
Fiche Patient PrEP



<https://www.infectiologie.com/UserFiles/File/grand-public/mmif/fiche-patient-mmif-16.pdf>



SAVOIR GÉRER UNE DEMANDE SPONTANÉE DE TRAITEMENT DE SECOURS



UNE CRISE EN CACHE UNE AUTRE

ASTHME MAL CONTRÔLÉ VOIRE NON CONTRÔLÉ

- ▶ Compléter le dépannage avec un test TCA (Test de Contrôle de l'Asthme)
- ▶ Comprendre le non contrôle de l'asthme :
 - Mauvaise observance ?
 - Mauvaise manipulation des dispositifs d'inhalation ?
 - Traitement de fond insuffisant ?
 - Plan d'Action Individualisé ?
- ▶ Motiver le patient à prendre :
 - RDV chez son médecin traitant
 - RDV chez un pneumologue +++
 - RDV pour un accompagnement pharmaceutique ▶



BDCA ** LÉGISLATION

Médicaments liste I

Ne peuvent être dispensés que sur présentation d'une ordonnance valide

BDCA ** ET MÉSUSAGE

Produit de dopage

Détournement chez certains usagers de drogues inhalées :
- le passage alvéolaire est plus important,
- les effets sont augmentés

TRAITEMENTS DE CRISE

BDCA**

- Salbutamol, 100 ug par dose, suspension pour inhalation en flacon pressurisé
- Terbutaline, 500 ug par dose, poudre pour inhalation

Utilisable comme traitement de secours :

- Budésonide/Formotérol, poudre pour inhalation (80 ug/4,5 ug ou 100 ug/6 ug et 160ug/4,5 ug ou 200 ug/6ug par dose) ou suspension pour inhalation en flacon pressurisé (100 ug/3 ug par dose)
- Béclométasone/Formotérol, poudre pour inhalation ou solution pour inhalation en flacon pressurisé (100 ug/6 ug par dose)



Test TCA numérique :
<https://www.asthmacontroltest.com/fr-fr/welcome/>



Test TCA à imprimer :
<https://app.box.com/s/p8go33z3bk5melv7skbiy>



Fiche Asthme II : "Savoir gérer une demande spontanée de traitement de secours"

CONNAÎTRE LES BIOTHÉRAPIES DANS LA PRISE EN CHARGE DE L'ASTHME SÉVÈRE

INDICATIONS

► Asthme sévère (ALD)

Les indications varient d'une biothérapie à l'autre.

Ces biothérapies concernent les patients atteints d'asthme sévère, défini par :

un patient traité par association fixe contenant un corticoïde inhalé à dose moyenne ou maximale et qui continue d'avoir des exacerbations (≥2 prises de corticoïdes oraux dans l'année et/ou une hospitalisation).



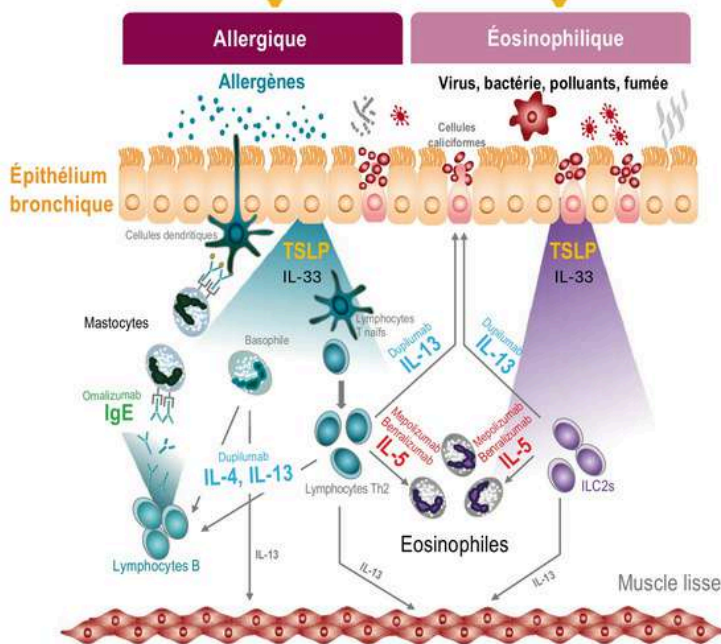
QUELLES BIOTHÉRAPIES DISPONIBLES ?

DCI	Âge autorisé	Classe thérapeutique	Prescription initiale* et renouvellement par :
Omalizumab	6 ans	Anticorps monoclonal (IgE)	Médecin spécialiste
Mepolizumab	6 ans	Anticorps monoclonal (IL-5)	Médecin spécialiste
Reslizumab	18 ans	Anticorps monoclonal (IL-5)	Médecin spécialiste
Benralizumab	12 ans	Anticorps monoclonal (IL-5R)	Médecin spécialiste
Dupilumab	6 ans	Anticorps monoclonal (IL-4R)	Médecin spécialiste
Tezepelumab	12 ans	Anticorps monoclonal (TSLP)	Médecin spécialiste

* cf. www.meddispar.fr

MÉCANISMES D'ACTION

Deux mécanismes peuvent être associés chez un même malade



Mepolizumab (anti-IL-5) et Benralizumab (anti-IL-5 récepteur) bloquent l'action de l'IL-5, une cytokine impliquée dans la production et l'activation des éosinophiles.

Dupilumab (anti-IL4 récepteur) bloque l'action de l'IL-4 et de l'IL-13. Cela prévient l'inflammation de l'épithélium et l'entrée d'éosinophiles dans les bronches.

Tézépéumab (anti-TSLP) bloque l'action de la thymic stromal lymphopoietin (TSLP), une cytokine produite par l'épithélium bronchique en réponse à des agressions, ce qui prévient l'inflammation en aval.

Omalizumab (anti-IgE) bloque l'action des IgE impliquées dans la réponse allergique.



Fiche Asthme III : "Connaître les biothérapies dans la prise en charge de l'asthme sévère"

INFORMATIONS PRATIQUES

RÈGLES DE BON USAGE

- ▶ Administration par injection sous-cutanée.
- ▶ Conservation : 2-8°C au réfrigérateur. Possible à température ambiante (<25°C) selon médicament et pendant une durée limitée.
- ▶ Ne pas utiliser si le liquide apparaît trouble ou contient des particules en suspension.
- ▶ Toujours vérifier la date de péremption.
- ▶ Stylo à usage unique.
- ▶ Oubli de dose : faire l'injection dès que possible et reprendre à partir de cette date le rythme d'injection habituel.

CONSEILS AU QUOTIDIEN

- ▶ Ne pas arrêter les corticoïdes inhalés.
- ▶ Traitement à long terme.
- ▶ Évaluation d'efficacité après 4-6 mois de traitement bien mené.
- ▶ Ne pas arrêter le traitement sans avis médical.
- ▶ Tenir un journal de suivi : noter les prises de corticoïdes oraux, les visites médicales et les effets secondaires éventuels pour aider le médecin à évaluer l'efficacité et la tolérance du traitement.

VOYAGES

- ▶ Transport possible.
- ▶ Conditions de conservation du médicament (2-8°C) : à respecter. Utiliser, si nécessaire, un sac isotherme avec packs réfrigérants pour les déplacements.
- ▶ Vaccinations : pas de contre-indications. Il est recommandé de laisser au moins 24 heures entre l'injection de biothérapie et celle d'un vaccin.
- ▶ Certificat médical : un certificat médical en anglais peut être utile pour justifier le transport du traitement en avion.
- ▶ Ordonnance avec DCI : l'ordonnance doit mentionner la Dénomination Commune Internationale (DCI) des traitements pour être comprise à l'étranger.
- ▶ Carte européenne d'Assurance Maladie (CEAM) : pour les voyages au sein de l'Union Européenne, la CEAM permet la prise en charge de certains frais médicaux.

POINTS IMPORTANTS

- ▶ Tolérance : pas d'effets immunosuppresseurs.
- ▶ Effets indésirables : se référer au RCP (certains effets sont communs à l'ensemble des biothérapies comme : réactions au site d'injection (érythème, douleur, prurit), céphalées, infections des voies respiratoires hautes (rhinopharyngite, sinusite), fièvre ou syndrome pseudo-grippal (moins fréquent) ...).
- ▶ Interactions médicamenteuses : aucune interaction médicamenteuse systématique attendue. Se référer au RCP en particulier pour les vaccins vivants ou atténués.
- ▶ Grossesse et allaitement : discuter avec le pneumologue de l'utilisation des biothérapies pendant la grossesse ou l'allaitement.

EFFICACITÉ ATTENDUE : QUELS PARAMÈTRES ?

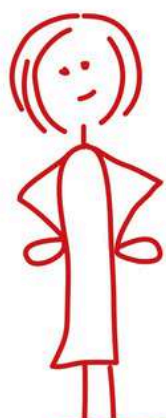
- Baisse des exacerbations.
- Baisse de l'hospitalisation.
- Certains patients pourront baisser leurs traitements inhalés après autorisation du médecin en charge.
- Délai d'action : pas d'action instantanée, ce n'est pas un traitement de la crise. Variable selon les biothérapies de quelques jours à quelques semaines.

Plus d'infos :



PROPOSITIONS DE CONDUITE A TENIR DEVANT UNE DEMANDE DE CONTRACEPTION D'URGENCE

- ➔ **Rassurer la patiente** en allant chercher la contraception d'urgence **sans l'obliger à prendre le comprimé immédiatement.**
- ➔ Délivrer la contraception d'urgence, même si c'est le compagnon ou un ami de la patiente qui vient la chercher : **rien n'interdit la délivrance à un tiers.**
- ➔ « La minorité à laquelle est subordonnée la gratuité de la délivrance est justifiée par simple déclaration orale faite au pharmacien » (Article D5134-2 du Code de la Santé Publique). **Ne pas demander de justificatif d'âge.**
- ➔ **Délivrer un maximum d'informations** sur la contraception d'urgence. Disposer des documents d'information fournis par le CESPHEM.
- ➔ **Evoquer les possibles effets indésirables bénins** de la contraception d'urgence.
- ➔ **Informé sur les IST, le VIH et les centres de dépistage.**
- ➔ Se montrer disponible et **ouvert pour des questions** si la patiente le souhaite, si possible dans un **espace de confidentialité.**
- ➔ **Préconiser un test de grossesse** trois semaines après la prise de contraception d'urgence pour s'assurer de son efficacité (attention aux pièges des fausses règles).



**RESTER NEUTRE,
PROFESSIONNEL
ET DISPONIBLE**

**NE PAS
« FAIRE LA MORALE »**

NE JAMAIS JUGER

**LA CONTRACEPTION
EST UN DROIT INALIENABLE
POUR LA FEMME**

**IL S'AGIT D'UN
LIBRE CHOIX**

LUTTER

**CONTRE
LES IDÉES
RECUES**

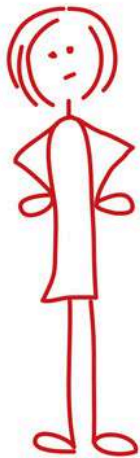
- La contraception d'urgence n'est pas néfaste et ne rend pas stérile, même lors de prises répétées.
- La contraception d'urgence n'est pas contre indiquée chez une fumeuse.
- La contraception d'urgence ne protège pas des IST, seul le préservatif le peut.
- Il n'y a pas d'âge minimum pour demander la contraception d'urgence.
- En cas de suspicion de violence : dispenser et orienter (3919)

Creation graphique : www.santimediorsemaine.com



Fiche "contraception d'urgence"

DÉLIVRANCE D'UNE CONTRACEPTION D'URGENCE



LÉGENDES :
 CU = Contraception d'urgence
 CR = Contraception régulière
 UPA = Ulipristal
 LNG = Lévonorgestrel
 RR = Rapport à risque
 Réseau Santé sexuelle = réseau de professionnels de santé et structures spécialisées en santé sexuelle à proximité de la pharmacie
 La pilule d'urgence la plus efficace à conseiller dans cette situation

Dispensation sans prescription quel que soit l'âge.
 Remboursée à 100 % et sans avance de frais.
Personne mineure : aucun papier ni carte vitale à présenter
Personne majeure : carte vitale à présenter (sinon orienter vers un centre de santé sexuelle ou CeGIDD ou service de santé universitaire)

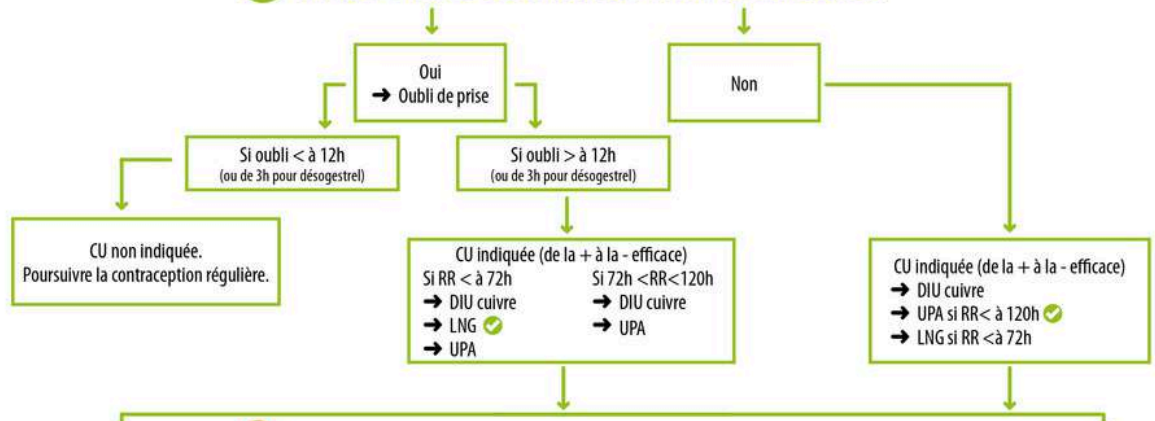
La contraception d'urgence ne protège pas contre les Infections Sexuellement Transmissibles (IST).
 En cas de doute, il est recommandé de faire un dépistage.

DE QUAND DATE LE RAPPORT À RISQUE ?

< 120h
 (< à 5 jours)

> À 120h (> à 5 jours) délai dépassé → pas de CU
 Surveiller si retard lors des prochaines règles
 → Test de grossesse si doute à conseiller d'ici 2-3 semaines
 → Orienter / Conseiller si contraception souhaitée

PRISE D'UNE CONTRACEPTION RÉGULIÈRE ?



Contre-indications
 Hypersensibilité à l'un des 2 contraceptifs d'urgence ou aux excipients (lactose, galactose)

Précautions d'emploi et interactions médicamenteuses
 (Risque de diminution de l'efficacité contraceptive)

<p>LNG déconseillé si :</p> <ul style="list-style-type: none"> Antécédent de salpingite ou grossesse extra utérine Antécédent personnel ou familial d'accident thrombo-embolique Atteinte hépatique sévère Syndrome de malabsorption (efficacité LNG diminuée) 	<p>Efficacité du LNG diminuée avec :</p> <p>Inducteurs enzymatiques suivants : primidone, phénytoïne, carbamazépine, millepertuis, rifampicine, ritonavir, rifabutine et griséofulvine</p> <p>→ Dans ce cas proposer le DIU cuivre ou possibilité de doubler la dose de LNG</p>	<p>UPA déconseillé si :</p> <ul style="list-style-type: none"> Asthme sévère avec glucocorticoïdes oraux. Progestatifs contraceptifs ou non contraceptifs (leur efficacité peut être diminuée par l'UPA). 	<p>Efficacité de l'UPA diminuée avec :</p> <p>Traitement en cours diminuant l'acidité gastrique (IPP ou anti H2). Inducteurs enzymatiques suivants : primidone, phénobarbital, phénytoïne, fosphénytoïne, carbamazépine, oxcarbazépine, millepertuis, rifampicine, rifabutine, griséofulvine, éfavirenz et névirapine.</p>
---	--	--	---

MODALITÉS DE PRISE DE LA CONTRACEPTION D'URGENCE

- Prise d'1 comprimé le plus tôt possible
- Si vomissement et/ou diarrhée survenant moins de 3h après la prise → Nouvelle prise nécessaire (revenir à la pharmacie)
- Effets indésirables possibles : saignements vaginaux, fatigue, nausée, douleurs abdominales, épisode diarrhéique, céphalées, vertiges, tension mammaire
- Allaitement
L'allaitement n'est pas une contre-indication à la contraception d'urgence.
 - Prendre le comprimé juste après avoir allaité.
 - Espacer au maximum avant la prochaine tétée.
 Recommandations :
 - LNG : compatible avec l'allaitement selon les RCP
 - UPA : compatible avec l'allaitement selon le CRAT
 - suspension de l'allaitement recommandé pendant 7 jours si possible selon les RCP

Avec la contribution de la SFLS (Société Française de Lutte contre le Sida) et du groupe de travail «Sante Reproductive» de la plateforme FormaSanteSexuelle <https://www.formasantesexuelle.fr/>

Fiche "contraception d'urgence"

2.3 Les soirées d'information

+ Soirée professionnelle : La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA)

Le jeudi 23 janvier 2025, une soirée professionnelle consacrée à la "dégénérescence maculaire liée à l'âge" s'est tenue, organisée par le Centre Hospitalier de Versailles.

Le programme a permis d'aborder les différents aspects de la DMLA, notamment sa définition, la prévention et le dépistage précoce, le rôle des compléments alimentaires, l'éducation thérapeutique et l'impact sur la qualité de vie, ainsi que les traitements récents et l'arrivée des biosimilaires en ophtalmologie. Des cas cliniques et un temps d'échange sont également venus enrichir les interventions.

À cette occasion, l'URPS Pharmaciens Île-de-France a relayé l'invitation auprès des pharmaciens du secteur des Yvelines.



**UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
PHARMACIENS ÎLE-DE-FRANCE**

Chères consœurs, chers confrères,

Vous êtes cordialement invités à une **soirée professionnelle** organisée par le
Centre Hospitalier de Versailles sur le thème suivant :

"La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA)"

Le **jeudi 23 janvier 2024**
De **19h00 à 21h30**

JE PARTICIPE ICI!

ASSYO
ASSOCIATION YVELINES OPHTALMOLOGIE

Siège social : Centre Hospitalier de Versailles - 177 Rue de Versailles - 78150 LE CHESNAY
RNA : W784010672
Président : Docteur Edouard KOCH - Trésorière : Dr Anne SPEYBROUCK
Secrétaire : Docteur Sophie NIEUWJAER

PROGRAMME DE L'ÉPU DU JEUDI 23 Janvier 2025
Salle de conférence – CH de Versailles

« La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) »

19h00	Visite du service d'ophtalmologie (rez-de-chaussée)
19h30	Accueil des participants autour d'un cocktail dinatoire (salle de conférence)
20h00	Les DMLAs : définitions, prévention et dépistage précoce, collaboration interprofessionnelle Dr Edouard KOCH
20h15	Rôle des compléments alimentaires Dr Andrada POPEANGA
20h30	Éducation thérapeutique, impact psychologique et qualité de vie Dr Sophie NIEUWJAER
20h45	Traitements récents Dr Yolande BUJ
20h50	L'arrivée des biosimilaires en ophtalmologie Dr Sorita AZAN
21h05	Cas cliniques Internes : Adelle de Mour, François Dreison
21h20	Discussion
21h30	Cocktail sucré

✚ Soirée d'information : "Actualisation des prescriptions et gestion des pénuries"

Le mercredi 12 mars 2025, une soirée interprofessionnelle consacrée à « l'actualisation des prescriptions et la gestion des pénuries » s'est tenue, organisée par la Société Thérapeutique d'Odonto-Stomatologie (STOS), en collaboration avec l'URPS Chirurgiens-Dentistes d'Île-de-France et l'URPS Pharmaciens Île-de-France.

Cette rencontre a permis d'aborder les enjeux actuels liés aux pratiques de prescription ainsi qu'à la gestion des tensions d'approvisionnement, dans une logique de coordination entre professionnels de santé. À cette occasion, le Dr René Maarek, présent pour représenter l'URPS Pharmaciens Île-de-France, a partagé son expertise au cours d'échanges avec le Dr Cédric Mauprivez.



**UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
PHARMACIENS ILE-DE-FRANCE**

INVITATION

Chères consoeurs, chers confrères,

Vous êtes cordialement conviés à une soirée interprofessionnelle sur le thème « **Actualisation des prescriptions et gestion des pénuries** », organisée par la Société Thérapeutique d'Odonto-Stomatologie (STOS), en collaboration avec les URPS Chirurgiens-Dentistes d'Île-de-France et l'URPS Pharmaciens Île-de-France le :

Mercredi 12 mars 2025
Accueil à partir de 19h30, début des interventions à 20h

► URPS Chirurgiens-Dentistes d'IDF
4 rue Traktir, 75016 Paris

JE M'INSCRIS ICI

Programme de la soirée :

- ✓ Optimisez vos prescriptions avec **Dr Cédric Mauprivez**
Lors de cette première partie, le Dr Cédric Mauprivez, chirurgien-dentiste et pharmacien, vous présentera les nouveautés de 2025 en matière de prescriptions médicales.

Vous découvrirez notamment :

- Les nouvelles recommandations pour la prévention des endocardites infectieuses. Les enjeux de la lutte contre l'antibiorésistance.
- Le bon usage des opioïdes et de la prégabaline, soumis à ordonnance sécurisée.
- Les évolutions des ordonnances numériques.
- Les changements juridiques liés à la prescription hors AMM.

Une conférence indispensable pour une pratique conforme aux nouvelles réglementations.

- ✓ Comprendre et anticiper les pénuries de médicaments avec **Frédéric Bassi**, secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de Pharmacie, et **Marie-Christine Belleville**, co-animatrice du groupe de veille Disponibilité des produits de santé.

Depuis 2008, les pénuries de médicaments représentent un enjeu majeur pour la santé publique. Lors de cette deuxième partie, nos experts exploreront :

- Les causes profondes des pénuries et la dépendance européenne vis-à-vis de l'Asie.
- Les mesures pour renforcer la souveraineté européenne.
- Les impacts sur vos pratiques professionnelles et les solutions pour garantir la résilience face aux pénuries.

✚ Soirée interprofessionnelle : « Ménopause, où en est-on ? Bilan des savoirs et stratégies de prise en charge. »

En 2025, l'URPS Pharmaciens Île-de-France a lancé un projet dédié à la ménopause, dans une volonté de renforcer l'information et l'accompagnement des femmes à cette étape clé de leur vie. Ce projet s'inscrit notamment dans la dynamique nationale portée par la mission confiée à la députée Stéphanie Rist, dont le rapport publié en avril 2025 formule des recommandations structurantes en la matière. (Pour plus d'informations sur le projet Ménopause, se référer à la page 48.)

Dans ce cadre, une soirée d'information professionnelle a été organisée le 18 juin 2025 à la Faculté de Pharmacie de Paris-Saclay, en présence et avec l'ouverture de la députée Stéphanie Rist.

Cette rencontre a été marquée par deux interventions scientifiques de haut niveau : le Professeur Patrice Lopes est intervenu sur la physiopathologie, les signes et le diagnostic de la ménopause, tandis que le Docteur Christian Jamin a apporté un éclairage sur les données pharmacologiques et les modalités de prise en charge.

Réunissant plus de soixante pharmaciens, cette soirée a rencontré un réel succès. Elle a donné lieu à des échanges particulièrement riches et a suscité des retours très positifs de la part des participants, qui ont salué la qualité des interventions ainsi que la pertinence du sujet.

Cet engouement confirme l'intérêt fort de la profession pour ces enjeux et souligne le rôle central que peuvent jouer les pharmaciens dans l'accompagnement des femmes concernées.



Ménopause : où en est-on ?
Bilan des savoirs et stratégies de prise en charge



Mercredi 18 juin 2025

Nouvelle Faculté de Pharmacie
Université Paris-Saclay



Invitation soirée interprofessionnelle

Chères consœurs, chers confrères,

C'est dans le **cadre exceptionnel de la Nouvelle Faculté de Pharmacie de Paris-Saclay**, construite en 2022, que l'URPS Pharmaciens Île-de-France **vous convie à une soirée interprofessionnelle le mercredi 18 juin 2025** à partir de 20h00.

Au programme :

« *Ménopause, où en est-on ? Bilan des savoirs et stratégies de prise en charge.* »
Vous trouverez le **déroulé complet** de la soirée ci-dessous.

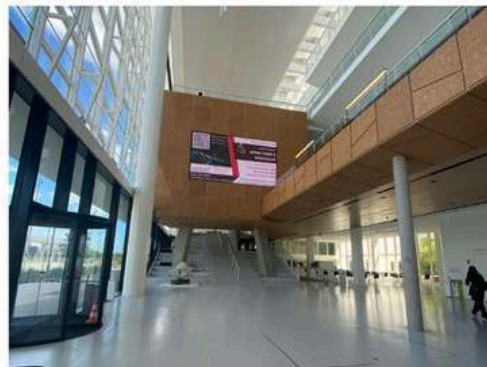
Nous vous attendons nombreux pour échanger autour de ce sujet encore trop peu abordé.

LES INTERVENANTS

- **Madame Stéphanie RIST** (*sous réserve du calendrier parlementaire*)
Députée de la 1^{re} circonscription du Loiret en charge de la mission parlementaire sur la ménopause, rhumatologue
- **Professeur Patrice LOPES**
Gynécologue-obstétricien
Professeur Emerite de gynécologie obstétrique de l'université de Nantes, trésorier GEMVI et Membre du Conseil d'administration du Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français (CNGOF)
- **Docteur Christian JAMIN**
Gynécologue, endocrinologue gynécologique, médecine interne, Membre du conseil d'administration de la Société Française de Gynécologie

LE PROGRAMME

- **20h00** : Accueil autour d'un cocktail dînatoire
- **20h40** : Ouverture de la soirée par la **Dre Delphine Chadoutaud**, Présidente de l'URPS Pharmaciens Île-de-France, suivie d'une intervention de Mme la Députée **Stéphanie Rist**
- **21h00** : "Actualités sur la ménopause : de la physiopathologie aux signes et au diagnostic. Évolution des recommandations et conseils en officine" avec le **Pr Patrice Lopes**
- **21h30** : "Actualisation des données pharmacologiques et de la prise en charge sur la ménopause" avec le **Dr Christian Jamin**
- **22h00** : Questions/Réponses et échanges
- **22h15** : Fin de la soirée



✚ **Soirée interprofessionnelle : "CBD : conseil en officine et cannabis thérapeutique - où en sommes-nous ? Retrait de certains produits CBD, généralisation du cannabis thérapeutique en 2026"**

Le 11 décembre 2025, l'URPS Pharmaciens Île-de-France a organisé une soirée d'information à destination des équipes officinales autour du thème du CBD et du cannabis thérapeutique. Animée par le Dr René Maarek, élu URPS Pharmaciens IDF, cette rencontre a permis de faire le point sur le cadre réglementaire entourant la dispensation et le conseil en officine.

Les participants ont notamment été sensibilisés au retrait de certains produits à base de CBD, aux enjeux juridiques associés à leur commercialisation et aux évolutions attendues avec la généralisation du cannabis thérapeutique prévue en 2026.

Cette soirée a également permis de rappeler le rôle du pharmacien dans l'accompagnement et l'information des patients sur ces produits, dans un contexte réglementaire en évolution.




**UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
PHARMACIENS ILE-DE-FRANCE**

INVITATION

"CBD : conseil en officine et cannabis thérapeutique - où en sommes-nous ?

Retrait de certains produits CBD, généralisation du cannabis thérapeutique en 2026"




Faisons le point ensemble :

Judi 11 décembre
À l'URPS Pharmaciens Île-de-France
2 rue Juliette Récamier, 75007 Paris
À partir de 20h00

Inscription ICI

Intervenant :



Dr René Maarek

Docteur en pharmacie
Formateur pour le cannabis thérapeutique
Élu URPS Pharmaciens Île-de-France
Président de l'UPRP

Programme de la soirée :

20h00 : Accueil autour d'un cocktail dînatoire
20h30 : Intervention du Dr René Maarek :
*"CBD : conseil en officine et cannabis thérapeutique - où en sommes-nous ?
Retrait de certains produits CBD, généralisation du cannabis thérapeutique en 2026"*
21h45 : Questions / réponses
22h00 : Fin de la soirée

2.4 Les webinaires

✚ Webinaire numérique : “Les cyberattaques ciblent aussi les officines : comment ne pas tomber dans le piège ?”

Dans un contexte de multiplication des cyberattaques touchant le secteur de la santé, l'URPS Pharmaciens Île-de-France, en partenariat avec l'Assurance Maladie Île-de-France, a organisé un webinaire de sensibilisation à la cybersécurité le 28 janvier 2025.

Animée par Helmet Consulting, cette session a permis d'informer les pharmaciens sur les principales menaces visant les officines et de leur transmettre des bonnes pratiques pour sécuriser leurs outils numériques et leurs données de santé.

À l'issue de ce webinaire, une fiche pratique a été mise à disposition des participants afin de les accompagner dans la mise en œuvre de mesures concrètes au quotidien.



FICHE REFLEXE CYBER



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Caisse régionale
Île-de-France

Chères consœurs, chers confrères,

Votre URPS Pharmaciens Ile-de-France, en partenariat avec l'Assurance Maladie Ile-de-France ont le plaisir de vous inviter à un webinaire numérique dédié à la sensibilisation à la cybersécurité.

*“Les cyberattaques ciblent aussi les officines :
comment ne pas tomber dans le piège ?”*

Mardi 28 janvier 2025 de 12h45 à 13h45

JE PARTICIPE ICI



► **Helmet Consulting** assurera la partie “sensibilisation à la cybersécurité” auprès des pharmaciens.

► À l'issue du webinaire, vous recevrez une **fiche pratique récapitulative** contenant des outils et astuces pour protéger votre officine au quotidien.

⚠ ATTENTION AUX MAILS SUSPECTS (PHISHING) ⚠

1. Ne cliquez sur aucun lien !
2. Ne téléchargez aucune pièce jointe !
3. Ne répondez pas !
4. Vérifiez l'expéditeur :
 - Si inconnu ou bizarre → **Supprimez immédiatement.**
 - Si doute → **Contactez votre référent informatique.**

🔒 DEMANDE DE RANÇON OU COMPORTEMENT INHABITUEL 🔒

1. **Déconnectez immédiatement l'ordinateur d'Internet** (débranchez le câble ou désactivez le Wi-Fi).
2. **Ne redémarrez pas la machine.**
3. **Prévenez immédiatement votre support informatique.**
4. **Ne payez jamais la rançon !**
5. **Signalez l'incident à votre référent sécurité.**

📞 APPEL DEMANDANT DES INFORMATIONS SENSIBLES 📞

1. **Ne donnez jamais d'informations par téléphone !**
2. **Méfiez-vous des faux techniciens :**
 - Un vrai prestataire ne demandera jamais vos mots de passe.
 - Demandez son identité et vérifiez auprès de votre référent informatique.
3. **En cas de doute, raccrochez !**

🚨 EN CAS DE DOUTE, RÉAGIR RAPIDEMENT ! 🚨

- Notez toute information suspecte (nom, numéro, contenu du mail, etc.).
- **Informez immédiatement votre pharmacien titulaire.**
- **Ne prenez aucune action seul si vous n'êtes pas sûr**

CONTACT EN CAS D'URGENCE : [À compléter selon votre pharmacie]

- [L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information \(ANSSI\)](#)
- [La plateforme nationale d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance](#)
- [La Gendarmerie Nationale, la Police Nationale ou le Procureur de la République afin de déposer une plainte](#)
- [La CNIL pour signaler une cyberattaque avec violation de données à caractère personnel \(déclaration imposée dans les 72h\).](#)



Besoin d'aide ? cyber@helmet-consulting.fr



✚ Webinaire d'information : "Présentation des Centres de Santé Sexuelle des Yvelines pour un meilleur accompagnement des patients"

Afin de mieux faire connaître les ressources locales en santé sexuelle, l'URPS Pharmaciens Île-de-France, en partenariat avec les Centres de Santé Sexuelle des Yvelines, a proposé un webinaire le 4 février 2025.

Animée par les équipes des Centres de Santé Sexuelle, cette session a permis de présenter leurs missions, leurs modalités d'accompagnement ainsi que les services proposés aux patients. Elle a également mis en avant le rôle du pharmacien dans l'information et l'orientation vers ces structures.

Ce temps d'échange a contribué à renforcer les liens entre les acteurs de terrain et à faciliter l'orientation des patients dans leur parcours de soins.



Chères consœurs, chers confrères,

Votre URPS Pharmaciens Île-de-France, en partenariat avec les Centres de Santé Sexuelle des Yvelines, vous invite à un webinaire :

"Présentation des Centres de Santé Sexuelle des Yvelines pour un meilleur accompagnement des patients"

Mardi 4 février 2025 de 13h00 à 14h00

- Inscrivez-vous dès maintenant pour découvrir comment les Centres de Santé Sexuelle peuvent vous aider à mieux conseiller vos patients au quotidien.
- Ce webinaire, animé par l'équipe des Centres de Santé Sexuelle des Yvelines, est ouvert à toutes les pharmacies d'Île-de-France.

[**JE PARTICIPE ICI**](#)



WEBINAIRE
SANTÉ SEXUELLE EN PHARMACIE

Présentation des Centres de Santé Sexuelle des Yvelines pour un meilleur accompagnement des patients

MARDI 4 FÉVRIER 2025
13H00 - 14H00

URPS PHARMACIENS ÎLE-DE-FRANCE

Y Yvelines Le Département

✚ Webinaire d'information : "Ordonnance numérique : qui est concerné et comment ça fonctionne ?"

Dans le cadre de l'accompagnement des évolutions numériques en santé, l'URPS Pharmaciens Île-de-France, en partenariat avec l'Assurance Maladie Île-de-France, a organisé un webinaire consacré à l'ordonnance numérique le 10 avril 2025.

Cette session a permis de présenter les principes de fonctionnement de ce dispositif, de faire un point d'étape sur son déploiement et d'apporter des éclairages concrets grâce à des retours d'expérience, notamment ceux d'Olivier Godart et de Yorick Berger, pharmaciens et élus de l'URPS.

Les perspectives d'évolution pour les années 2025 et 2026 ont également été abordées, notamment dans le cadre du Ségur du numérique, afin d'aider les pharmaciens à anticiper les transformations de leur pratique.

PROGRAMME

- Principes de fonctionnement
- Point de situation sur le déploiement
- Retours de terrain et témoignages du Dr Olivier GODART (Pharmacien à Fontenay-Trésigny) et du Dr Yorick BERGER (Pharmacien à Paris XIII)
- Perspectives pour 2025-2026 : SEGUR vague 2, nouveaux prescripteurs, et expérimentation en établissements médicosociaux.

**UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
PHARMACIENS ILE-DE-FRANCE**

**URPS
PHARMACIENS** | **l'Assurance
Maladie** | Caisse régionale
Île-de-France
Agir ensemble, protéger chacun

Chères consœurs, chers confrères,

Votre **URPS Pharmaciens Île-de-France**, en partenariat avec **l'Assurance Maladie Île-de-France** vous convie à un **webinaire** dédié à l'**ordonnance numérique**, un sujet clé pour la pharmacie de demain. Ce webinaire est l'occasion de faire le point sur son déploiement et de découvrir les perspectives qui s'ouvrent pour 2025 et 2026.

"Ordonnance numérique : qui est concerné et comment ça fonctionne ?"

**JEUDI 10 AVRIL 2025
DE 20H30 À 22H00**

Pour recevoir le lien du webinaire, merci de vous inscrire sur le lien ci-dessous

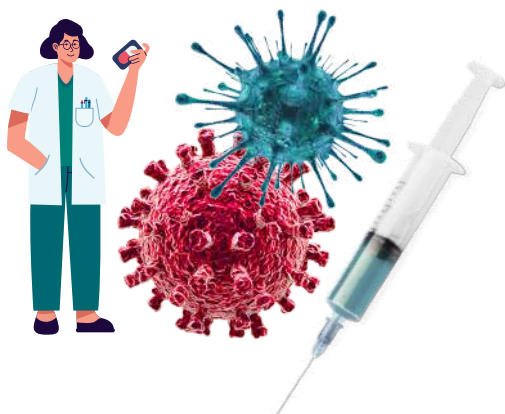
LIEN DU WEBINAIRE

✚ Webinaire d'information : "ARNm et virus respiratoires : vaccins et rôle du pharmacien au comptoir"

L'URPS Pharmaciens Île-de-France a proposé, le 25 septembre 2025, un webinaire dédié à la technologie de l'ARNm et à la vaccination contre les virus respiratoires, dont le VRS.

Ouverte par la Dre Delphine Chadoutaud et animée par la Dre Marie Lachâtre, infectiologue, cette session a permis de mieux comprendre le fonctionnement des vaccins à ARNm, les caractéristiques des infections respiratoires ainsi que les recommandations vaccinales en vigueur.

Elle a également mis en lumière le rôle central du pharmacien dans la stratégie vaccinale, notamment dans l'information, l'accompagnement et l'adhésion des patients au comptoir.



INVITATION

Chères consœurs, chers confrères,

Dans le cadre de ses actions d'information et de formation, l'URPS Pharmaciens Île-de-France organise un webinaire à destination des pharmaciens franciliens. Il sera axé sur des thématiques clés autour de la technologie à l'ARNm et de la vaccination contre les virus respiratoires, y compris le VRS.

Le jeudi 25 septembre 2025 de 20h30 à 22h00

ARNm et virus respiratoires : vaccins et rôle du pharmacien au comptoir

[Inscrivez-vous ICI](#)

Au programme :

20h30 : Ouverture par le **Dr Delphine Chadoutaud** - Présidente de l'URPS Pharmaciens Île-de-France et pharmacien à Orsay (91)

20h40 : Intervention du **Dr Marie Lachâtre**, médecin infectiologue Hôpital Necker et hôpital Cochin à Paris

- Le fonctionnement de la technologie ARNm et le rôle des nanoparticules lipidiques (LNP),
- Le diagnostic et les symptômes des virus respiratoires,
- L'impact des virus respiratoires sur les personnes âgées et les patients à risque,
- Les recommandations actuelles de vaccination contre les virus respiratoires, y compris le VRS,
- Le vaccin à ARNm contre le VRS et d'autres virus respiratoires,
- Le rôle central du pharmacien dans la stratégie de vaccination, en particulier pour l'engagement au comptoir et la facilitation de l'adhésion des patients.

21h45 : Questions /Réponses


22h00 : Fin du webinaire

+ Webinaire d'information : "La vaccination chez l'adolescent et le jeune adulte en officine"

Dans une volonté de renforcer le rôle des pharmaciens dans la prévention et la promotion de la vaccination, l'URPS Pharmaciens Île-de-France a organisé un webinaire le 16 octobre 2025, consacré à la vaccination chez l'adolescent et le jeune adulte en officine.

Animée par la Dre Alicia Petit, cette session a permis d'apporter des éclairages sur les enjeux vaccinaux spécifiques à ces publics, ainsi que sur les modalités d'accompagnement des patients à l'officine. Elle a réuni une centaine de pharmaciens.

Ce temps de formation a contribué à outiller les pharmaciens pour mieux informer, prévenir et accompagner les parcours vaccinaux au quotidien.



**UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
PHARMACIENS ILE-DE-FRANCE**

INVITATION

Chères consœurs, chers confrères,
L'URPS Pharmaciens Île-de-France a le plaisir de vous inviter à un webinaire animé par le Dr Alicia Petit sur le thème :


La vaccination chez l'adolescent et le jeune adulte en officine

Le jeudi 16 octobre 2025 de 12h45 à 13h45

[Inscrivez-vous ICI](#)

Cette conférence vous permettra de mieux comprendre, prévenir et accompagner les parcours vaccinaux à l'officine.
Nous serons ravis de vous compter parmi les participants à ce temps d'échange et de formation.

À propos de l'intervenante :



Dr Alicia PETIT
Docteure en pharmacie
Formatrice

L'équipe URPS Pharmaciens Ile-de-France reste disponible pour toute question par [mail](#) ou par téléphone.

Cordialement,

Delphine Chadoutaud
Présidente

3. Projets en cours : Développements & perspectives

3.1 La Boîte aux Lettres Organisationnelle

L'URPS Pharmaciens Île-de-France et le SESAN (Service de santé numérique, Groupement Régional d'Appui au Développement de la eSanté d'Île-de-France) poursuivent leur collaboration afin de proposer une messagerie sécurisée MSSanté organisationnelle aux pharmacies d'officine dont le logiciel de gestion (LGO) ne permet pas encore cette fonctionnalité.

Cette Boîte aux Lettres Organisationnelle (BAL) facilite le partage d'informations au sein de l'équipe officinale, garantit la continuité des services et permet l'échange sécurisé de documents, notamment avec les patients via « Mon Espace Santé ». Rattachée au numéro FINESS de la pharmacie et référencée dans l'Annuaire Santé, elle assure une identification fiable de l'officine, tout en permettant une traçabilité des accès pour les professionnels disposant d'un compte personnel.

En 2025, ce dispositif a été largement déployé avec plus de 120 nouvelles messageries créées pour les pharmaciens franciliens. Au total, plus de 230 officines sont désormais équipées via l'accompagnement conjoint de l'URPS et du SESAN, témoignant de l'intérêt croissant pour ces outils sécurisés dans le cadre des échanges en santé.

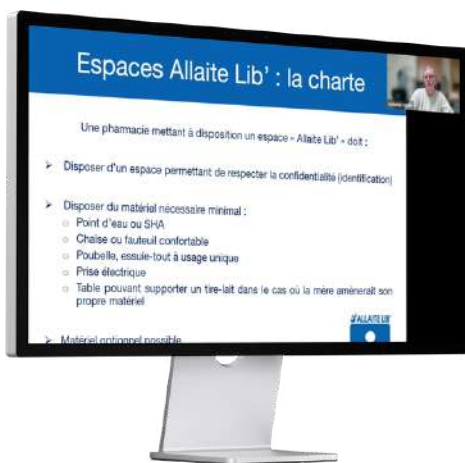


3.2 Le projet Allaite Lib'

Le concept

Le projet Allaite Lib' a pour objectif de promouvoir et de faciliter l'allaitement maternel en offrant aux jeunes mamans un espace de tranquillité dans les pharmacies.

Ce dispositif permet aux pharmaciens de s'impliquer dans l'accompagnement des mères allaitantes, en leur proposant des conseils adaptés et un lieu d'accueil bienveillant.



Les soirées

En 2025, 3 webinaires d'information ont été organisés :

- Le 16 janvier 2025
- Le 10 juin 2025
- Le 2 octobre 2025



Ces soirées professionnelles ont pour thème « **L'allaitement maternel : se préparer à accompagner ce choix en tant que professionnel de santé** ». Elles étaient animées par les **Docteurs Virginie Rigourd** (Pédiatre, responsable du Lactarium Régional d'Ile-de-France) et **Elise Haro-Brunet** (Pharmacienne d'officine, titulaire du Diplôme InterUniversitaire en Lactation Humaine et Allaitement Maternel (DIULHAM) - Responsable adjointe du Lactarium Régional d'Ile-de-France).

Ces rencontres visent à faire découvrir le projet Allaité Lib' aux pharmaciens et à les inciter à s'y engager.

À l'issue de la soirée, un quiz est proposé aux participants. En obtenant une note égale ou supérieure à 15/20, ils accèdent à la certification Allaité Lib'. Une fois la charte complétée et signée retournée, ils reçoivent une vitrophanie, signalant aux mamans que leur officine est reconnue comme pharmacie Allaité Lib'.

Quelques chiffres

- 84 professionnels de santé formés au cours de l'année 2025
- 87 vues sur le replay du webinaire

Pharmacies labellisées

- 8 nouvelles pharmacies en 2025 → 20 au total
- Au moins une pharmacie par département
- Dont 8 pharmacies dans le 91

Évaluation d'un espace Allaité Lib'

Exemple d'un avis :

- Une maman a découvert l'espace grâce à la vitrophanie en vitrine.
- Elle a profité d'une venue pour une vaccination afin d'utiliser cet espace.
- Retour positif : elle recommanderait ce service à d'autres mamans.

URPS PHARMACIENS

ALLAITE LIB'

Votre pharmacie vous offre un espace de tranquillité pour les mamans allaitantes

Chères consœurs, chers confrères,

Dans le cadre du projet Allaité Lib', porté en partenariat par l'URPS Pharmaciens Île-de-France, le Lactarium Régional d'Île-de-France et le Réseau de Santé Périnatal Parisien, un webinaire d'information interprofessionnel est proposé sur le thème :

"L'allaitement maternel : se préparer à accompagner ce choix en tant que professionnel de santé"

MARDI 10 JUIN À 20H30

Pourquoi participer ?

Ce webinaire est la première étape pour rejoindre le projet Allaité Lib' et proposer au sein de votre officine :

- ✓ Un espace de tranquillité pour les mamans qui souhaitent allaiter ou recueillir leur lait en toute sérénité.
- ✓ Des informations fiables et accessibles pour les accompagner dans leur parcours d'allaitement.

Je m'inscris au webinaire

Rejoignez le réseau des pharmacies Allaité Lib' en participant à ce webinaire : une démarche simple et concrète pour accompagner l'allaitement au quotidien !

Cette visioconférence sera animée par :

- Dr Virginie Rigourd, Pédiatre, Responsable du Lactarium Régional d'Île-de-France
- Dr Elise Haro-Brunet, Pharmacienne d'officine, titulaire du Diplôme InterUniversitaire en Lactation Humaine et Allaitement Maternel (DIULHAM).

ALLAITE LIB'

À l'issue du webinaire, un quiz vous sera adressé. Une fois ce quiz validé, vous obtiendrez la certification Allaité Lib'. Il vous suffira ensuite de nous retourner la charte complétée et signée (à télécharger ci-dessous). Vous recevrez alors une vitrophanie (format 20x20 cm, visuel ci-contre), symbole de votre engagement, à apposer en officine pour être identifié par les mamans comme pharmacie Allaité Lib'.

Pour plus d'informations sur le projet Allaité Lib', rendez-vous sur [notre site ici](#).

Un projet en partenariat avec :

URPS PHARMACIENS IDF

Partenariat

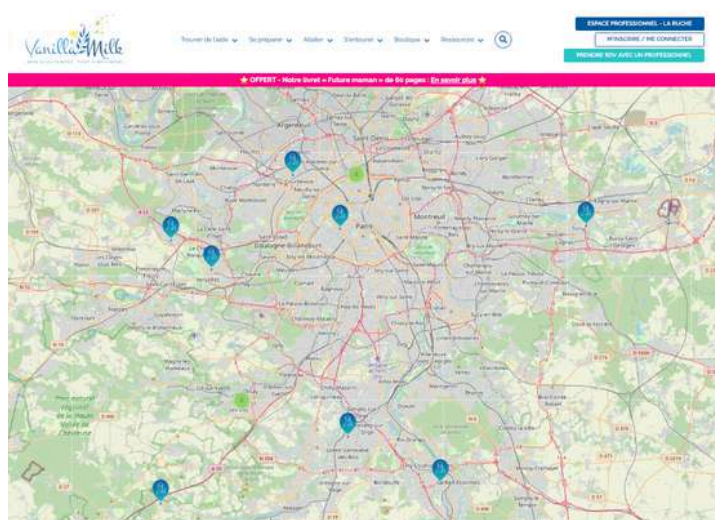
Dans le cadre du projet Allaite Lib', un partenariat a été mis en place avec Vanilla Milk, le réseau français des acteurs de l'allaitement maternel, afin de renforcer la visibilité et l'ancrage du dispositif auprès des professionnels de santé et des jeunes parents.

Désormais, les pharmacies engagées dans la démarche Allaite Lib' sont référencées sur le site de Vanilla Milk.

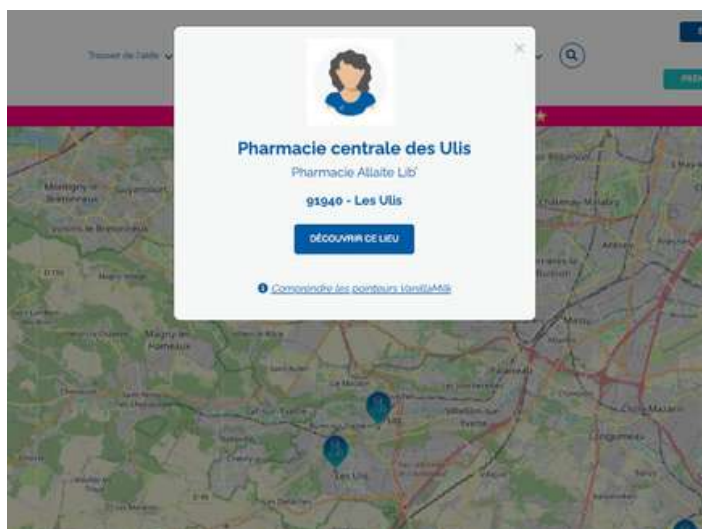
Elles apparaissent dans la section « Allaitement Bienvenu », via le filtre « Pharmacie Allaite Lib' », permettant ainsi aux familles d'identifier facilement les officines impliquées près de chez elles.

Par ailleurs, les Docteurs Rigourd, Haro-Brunet et Sarot, toutes trois membres du groupe projet, ont été interviewées dans le cadre du projet Allaite Lib' afin de mettre en lumière le dispositif auprès des parents visiteurs du site Vanilla Milk.

L'intégralité de cet article est à retrouver sur le site de l'URPS Pharmaciens ainsi que sur celui de Vanilla Milk.



Carte interactive des pharmacies Allaite Lib' en région parisienne.



Par ailleurs, les Drs Rigourd, Haro-Brunet et Sarot, toutes trois membres du groupe projet, ont été interviewées dans le cadre du projet Allaite Lib' afin de présenter le dispositif aux parents visitant le site Vanilla Milk.

Ci-dessous, un extrait de l'article :

The screenshot shows the Vanilla Milk website interface. At the top left is the logo 'Vanilla Milk' with the tagline 'MON ALLAITEMENT. TOUT SIMPLEMENT.' Below the logo are navigation menus: 'Trouver de l'aide', 'Se préparer', 'Allaiter', 'S'entourer', 'Boutique', and 'Ressources'. On the right, there are buttons for 'ESPACE PROFESSIONNEL - LA RUCHE', 'M'INSCRIRE / M'E CONNECTER', and 'PRENDRE RDV AVEC UN PROFESSIONNEL'. A pink banner across the top contains the text: '★ OFFERT - Notre livret « Future maman » de 60 pages : En savoir plus ★'. Below the banner is a link 'Retour au sommaire'. The main heading is 'Qu'est-ce qu'un lieu Allaite Lib' ?'. The text explains that a 'lieu Allaite Lib'' is a place that allows a breastfeeding mother to access a space for lactation in a safe and comfortable way, and where professionals are available for advice. It notes that such spaces are currently only found in pharmacies in the Paris region. A section titled 'Comment reconnaît-on qu'un établissement est labellisé Allaite Lib' ?' explains that a pharmacy must be validated by the 'Comité Allaite Lib'' (composed of three partners: the Lactarium régional d'Île-de-France, the Réseau de santé périnatal parisien, and the URPS Pharmaciens IDF) and receive a 'vitrophanie' label. Another section 'A qui s'adressent les lieux Allaite Lib' ?' states that these spaces are for breastfeeding mothers. A 'BON À SAVOIR' box highlights that in France, only 52% of babies are breastfed at birth, and this drops to 35% by three months, with initiatives like Allaite Lib' aiming to support mothers and improve these statistics.

L'intégralité de l'article est à retrouver sur le site de l'URPS Pharmaciens, rubrique "Actualités" (www.urps-pharmaciens-idf.fr), ainsi que sur celui de Vanilla Milk (www.vanillamilk.fr), dans la rubrique "Blog" – "L'allaitement maternel dans la société".

3.3 Le projet Ménopause

Contexte

En 2025, l'URPS Pharmaciens Île-de-France a développé un nouveau projet consacré à la ménopause. Cette thématique a également été mise en avant au niveau national, notamment à travers la mission ministérielle confiée à la députée Stéphanie Rist. Le rapport issu de cette mission, publié le 9 avril 2025, dresse un état des lieux de la prise en charge de la ménopause en France et formule plusieurs constats et recommandations afin d'améliorer l'information et l'accompagnement des femmes concernées.

Une soirée d'information dédiée

Dans ce contexte, une soirée d'information professionnelle a été organisée le mercredi 18 juin 2025 à la Faculté de Pharmacie de Paris-Saclay, en soirée. L'événement a été ouvert par la députée Stéphanie Rist.

Deux interventions scientifiques ont permis d'actualiser les connaissances des pharmaciens sur cette thématique. Le Professeur Patrice Lopes est intervenu sur le thème : « Actualités sur la ménopause : de la physiopathologie aux signes et au diagnostic. Évolution des recommandations et conseils en officine ». Le Docteur Christian Jamin a ensuite présenté une intervention intitulée : "Actualisation des données pharmacologiques et de la prise en charge sur la ménopause".

Un peu plus d'une soixantaine de participants étaient présents lors de cette soirée. Les échanges ont été riches et les retours des pharmaciens ont été particulièrement positifs, témoignant de l'intérêt de la profession pour ce sujet et pour le rôle que peut jouer l'officine dans l'accompagnement des femmes concernées.



Mise en place d'un article 51

À la suite de cette soirée, l'URPS Pharmaciens Île-de-France est entrée en contact avec Ménopause Club, une initiative visant à améliorer l'information et la prise en charge des femmes en périménopause et ménopause, notamment à travers le développement de parcours de soins dédiés. Ce programme est porté par Monsieur Bozzo et le Professeur Ceccaldi, tous deux engagés dans les travaux menés autour de cette thématique.

Dans ce cadre, l'URPS a contribué aux travaux préparatoires d'un projet d'expérimentation au titre de l'article 51, visant à élaborer un parcours de soins pour les femmes pré-ménopausées ou ménopausées. Ce projet prévoit notamment de positionner le pharmacien d'officine comme première porte d'entrée dans la prise en charge et l'orientation des patientes.

3.4 Le projet VIH, Syphilis et VHC

Contexte :

Dans le cadre du développement des missions du pharmacien en matière de prévention et de santé sexuelle, l'URPS Pharmaciens Île-de-France a travaillé à la mise en place d'un projet de dépistage du VIH, de la syphilis et de l'hépatite C en pharmacie d'officine. L'objectif de cette initiative était de faciliter l'accès au dépistage pour les patients et de renforcer le rôle du pharmacien dans l'orientation et l'accompagnement des personnes concernées par ces infections sexuellement transmissibles.

Ce projet a été mené en partenariat avec le laboratoire AAZ, qui propose déjà des autotests de dépistage du VIH et de la syphilis. L'ambition était d'aller plus loin en permettant aux pharmaciens volontaires de réaliser des Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) pour le VIH, la syphilis et le VHC directement à l'officine.

L'appel à participation a suscité un fort intérêt de la part des professionnels, avec plus de 180 pharmacies volontaires pour participer à ce projet.

Formation des pharmaciens :

Afin de préparer les pharmaciens à la mise en œuvre de ce dispositif, un programme de formation spécifique a été proposé aux officines participantes.

Les pharmaciens inscrits ont ainsi suivi un webinaire d'une durée de deux heures, consacré à la partie théorique. Cette formation a permis d'aborder les principales caractéristiques des infections concernées.

Une soirée de formation en présentiel était également prévue afin de permettre aux pharmaciens de se familiariser avec la manipulation du kit de dépistage. Cependant, cette session n'a pas pu être organisée en raison de la mise en pause du projet.



Report du projet :

La mise en œuvre de ce projet nécessitait l'obtention d'une dérogation du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, la réglementation actuelle ne permettant pas aux pharmaciens de réaliser ce type de tests.

Malgré les échanges engagés avec l'ARS, cette dérogation n'a pas pu être accordée. L'annonce a été faite en septembre, soit environ deux mois après le début de la formation et la préparation du projet. Dans ce contexte réglementaire, le projet a dû être interrompu.

Perspective :

Malgré ce report, ce projet continue de susciter un réel intérêt de la part de l'ARS Île-de-France, qui partage la volonté de renforcer l'accès au dépistage des infections sexuellement transmissibles.

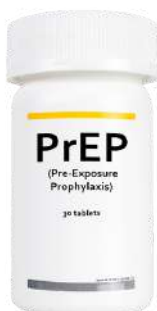
L'URPS Pharmaciens Île-de-France, l'ARS et le laboratoire AAZ poursuivent actuellement leurs échanges afin d'identifier une solution compatible avec le cadre réglementaire. Une des pistes envisagées repose sur l'utilisation d'autotests, qui pourraient permettre aux pharmaciens d'accompagner les patients dans leur démarche de dépistage tout en respectant la réglementation en vigueur.

Si une solution est trouvée, ce projet de santé publique pourrait être relancé en 2026.





3.5 Le projet PharmaPrEP



Le projet PharmaPrEP a été lancé en 2024 sous l'initiative du Pr Jean-Michel Molina, infectiologue à l'Hôpital Saint-Louis et Lariboisière, en collaboration avec la Dre Laurence Meyer et son équipe de l'INSERM, le Pr Delaugerre de l'Hôpital Saint-Louis, l'association AIDES, et l'URPS Pharmaciens IDF.

Il s'agit d'une étude pilote prospective menée à Paris, visant à évaluer l'acceptabilité, la faisabilité et l'efficacité d'un modèle de renouvellement de la PrEP (prophylaxie pré-exposition contre le VIH) sans ordonnance, directement en pharmacie.

L'étude est conduite dans six pharmacies parisiennes, auprès d'adultes utilisant la PrEP depuis au moins six mois et nécessitant un renouvellement.

Stratégie de mise en œuvre – 4 interventions principales :

- Formation des pharmaciens : sur la PrEP et l'utilisation des tests rapides de dépistage du VIH.
- Matériel d'information : pour sensibiliser le public à la PrEP et l'informer sur le renouvellement sans ordonnance dans les pharmacies participantes.
- Outil de dépistage rapide : pour identifier facilement les contre-indications au renouvellement, les situations complexes, et évaluer le besoin de tests pour les IST.
- Ligne d'assistance téléphonique : pour permettre aux pharmaciens de solliciter l'avis d'un infectiologue en cas de difficulté ou de situation complexe.

Les étapes clés :

- 18 mars 2025 : Soumission du projet à l'ANRS
- Juin – juillet 2025 : Réponse favorable de l'ANRS sur le financement
- Juillet – octobre 2025 : Rédaction et soumission du protocole de recherche aux autorités de santé
- Octobre 2025 : Présentation de l'étude à l'EACS à Paris
- Novembre 2025 : Lancement de l'étude (cf Lettre de Soutien - page suivante)
- Février – mars 2026 : Déploiement des formations
- Début 2027 : Lancement du projet avec la mise en place des dépistages

*La PrEP, qu'est-ce que c'est ?
Le **Dr Delphine Chadoutaud** vous
explique tout en 2 minutes.*



À Paris, le 6 mars 2025

REF 06/03/2025 – 20/DC/ED/ZA

Objet : Lettre de Soutien à l'Expérimentation PharmaPrEP

L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France est fière d'apporter son soutien entier et enthousiaste à l'expérimentation PharmaPrEP, initiative innovante destinée à faciliter l'accès à la prophylaxie pré-exposition (PrEP) du VIH dans les pharmacies françaises.

Notre URPS, en tant qu'organe représentatif des pharmaciens libéraux au niveau régional, œuvre continuellement pour l'évolution de notre profession et l'amélioration de la santé publique. Nous avons pour mission essentielle d'accompagner les pharmaciens dans leur rôle grandissant de professionnels de santé de premier recours, tout en favorisant des collaborations interprofessionnelles efficaces au service des patients.

Le projet PharmaPrEP s'inscrit parfaitement dans cette vision. Cette expérimentation pilote, menée dans six pharmacies parisiennes, permettra d'évaluer l'acceptabilité, la faisabilité et l'efficacité d'un modèle de renouvellement de PrEP sans prescription médicale, piloté par les pharmaciens. Cette approche novatrice représente une avancée majeure dans la lutte contre l'épidémie du VIH, particulièrement en France où près de 103 000 personnes ont initié la PrEP orale depuis 2016.

Malgré les avancées réalisées, il existe encore de vrais obstacles. La PrEP, bien qu'efficace, n'est pas toujours simple à prendre au quotidien. Les patients peinent parfois à la commencer, à la continuer et à la renouveler régulièrement. Heureusement, une initiative innovante comme celle de PharmaPrEP propose une solution plus souple et adaptée, qui peut vraiment convaincre de nouveaux utilisateurs d'y recourir. Les pharmacies, par leur accessibilité et leur présence territoriale, représentent un point de contact privilégié pour élargir la couverture de la PrEP et promouvoir son utilisation pérenne.

L'URPS Pharmaciens s'engage pleinement dans cette collaboration avec les pharmaciens participants, les médecins spécialistes des maladies infectieuses, les associations de patients et les autorités sanitaires. Nous sommes convaincus que notre expertise permettra d'adapter au mieux la stratégie PharmaPrEP aux réalités du terrain et d'optimiser son intégration dans l'activité des pharmacies.

Ce projet illustre parfaitement l'évolution de notre profession vers des missions de santé publique élargies et une plus grande autonomie dans la prise en charge des patients. Il témoigne également de notre engagement constant en faveur d'une santé accessible à tous, particulièrement pour les populations vulnérables ou éloignées du système de soins traditionnel.

L'URPS Pharmaciens Île-de-France apportera tout son soutien à cette expérimentation qui, nous en sommes convaincus, contribuera significativement à l'amélioration de la santé publique et à la réduction des nouvelles infections par le VIH dans notre pays.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

Delphine Chadoutaud
Présidente



3.6 Le rôle du pharmacien en santé sexuelle

Dans le cadre du renforcement des compétences des pharmaciens en matière de prévention et d'accompagnement des patients, l'URPS Pharmaciens Île-de-France a participé à l'organisation d'une formation DPC validante intitulée « Mener des entretiens individuels en santé sexuelle en contexte d'officine », en partenariat avec le CRIPS Île-de-France (Centre Régional d'Information et de Prévention du SIDA et pour la santé des jeunes) et la SFLS (Société Française de Lutte contre le Sida). Cette formation, validée par l'ANDPC, s'inscrit dans la volonté d'accompagner les pharmaciens dans l'évolution de leurs missions de prévention et dans leur rôle croissant dans le domaine de la santé sexuelle.

L'objectif de cette formation est de permettre aux pharmaciens d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour mener des entretiens individuels en santé sexuelle à l'officine, dans un cadre confidentiel et adapté à la pratique quotidienne. Elle vise notamment à faciliter le dialogue avec les patients sur des sujets parfois sensibles, à améliorer l'orientation vers les structures de soins adaptées et à renforcer la place du pharmacien comme acteur de proximité dans la prévention et l'éducation à la santé.



En 2025, le programme de la formation était structuré en plusieurs temps complémentaires, tous obligatoires.

Quatre webinaires organisés en soirée (de 20h30 à 22h00) ont permis d'aborder différentes thématiques majeures de santé publique :

- Mardi 7 octobre 2025 : la prévention diversifiée des infections sexuellement transmissibles, incluant le VIH
- Mardi 14 octobre 2025 : faciliter et accompagner l'accès aux soins des personnes transgenres
- Mardi 18 novembre 2025 : sexualité et vieillissement
- Mardi 25 novembre 2025 : jeunes et sexualité

Ces sessions ont permis aux pharmaciens de bénéficier d'apports théoriques actualisés tout en favorisant les échanges autour des pratiques professionnelles.

La formation s'est conclue par une journée en présentiel, organisée le mardi 16 décembre 2025 (de 9h30 à 17h00), consacrée à la posture professionnelle du pharmacien dans l'accompagnement des patients en santé sexuelle. Cette journée a permis d'approfondir les notions abordées lors des webinaires et de travailler, à travers des mises en situation et des échanges, sur le conseil officinal, l'orientation des patients et l'adaptation de la communication à différents publics.

À travers cette initiative, l'URPS Pharmaciens Île-de-France poursuit son engagement pour accompagner les pharmaciens dans l'élargissement de leurs missions de prévention et pour renforcer leur implication dans le parcours de soins. Cette formation contribue ainsi à valoriser le rôle du pharmacien d'officine comme interlocuteur de confiance et acteur clé de la promotion de la santé sexuelle auprès de la population.



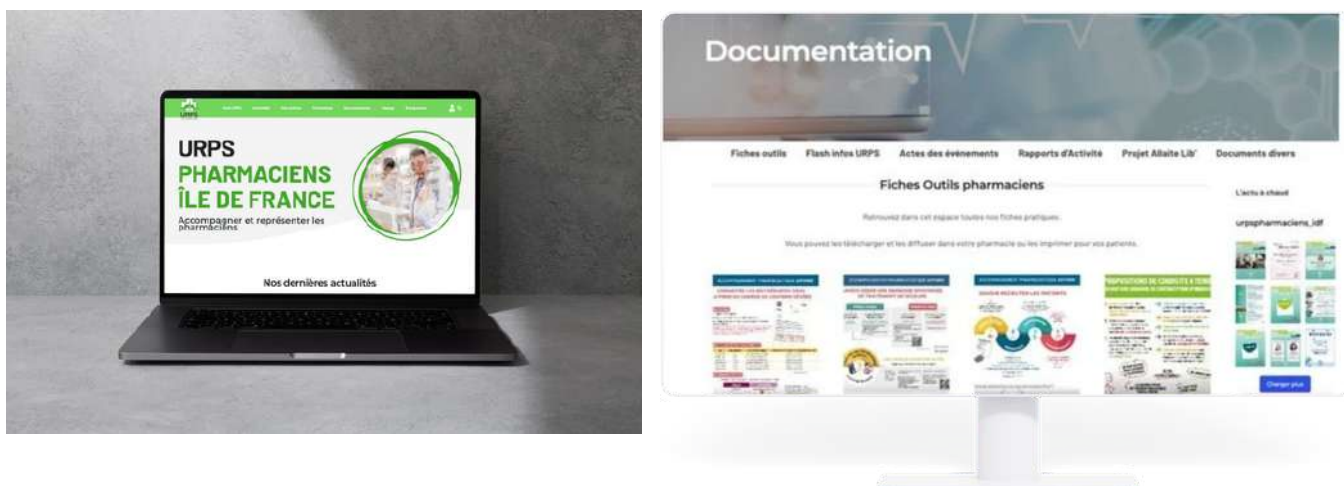
III

Les moyens de communication



URPS
PHARMACIENS

1. Le site internet



En 2023, le site internet de l'URPS Pharmaciens Île-de-France a été entièrement repensé pour mieux répondre aux attentes des pharmaciens. Structuré en plusieurs catégories, il facilite l'accès aux informations essentielles.

Les pharmaciens y trouvent des outils comme des fiches pratiques, ou encore d'autres documents à télécharger et à imprimer pour leur officine.

Ils peuvent également visionner ou revoir les webinaires en replay, ainsi que les conférences de la Journée Nationale pour ceux qui n'ont pas pu y assister.



Le site centralise aussi les actualités de l'URPS et les informations sur les événements à venir.

De plus, des formations, organisées en partenariat avec deux organismes, sont proposées, et les pharmaciens peuvent s'y inscrire directement via la section dédiée.

Certaines ressources sont réservées aux membres, garantissant une exclusivité pour les pharmaciens et les professionnels de santé. L'accès à ces contenus nécessite une inscription, disponible à plusieurs endroits sur le site.

2. Les newsletters

L'URPS Pharmaciens Île-de-France publie régulièrement des newsletters pour tenir les pharmaciens informés des dernières actualités et événements.

2.1 Les Flashes Infos

- Le Flash Infos est une newsletter diffusée par courrier ou par e-mail, publiée une à deux fois par an et adressée à l'ensemble des pharmaciens de la région parisienne. Chaque édition comporte un éditorial du président, des focus sur des articles clés ainsi que des rubriques thématiques consacrées aux sujets essentiels de la profession. Traditionnellement, l'édition du premier trimestre met en avant le save the date de la Journée nationale afin d'inviter les pharmaciens à s'y inscrire.



La flash infos de janvier 2025

UNION RÉGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ PHARMACIENS ÎLE-DE-FRANCE

FLASH infos N° 28 / Juillet 2025

ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

Après un début d'année mené tambour battant, couronné par le succès de la Journée Nationale de santé sexuelle le 10 mars dernier, votre URPS Pharmaciens Île-de-France a choisi de placer 2025 sous le signe de la santé sexuelle.

Autour de ce fil conducteur, plusieurs projets se déploient : la mise en place de formations DPC validantes pour concourir des entretiens individuels en santé sexuelle à l'office ; l'organisation, du 15 septembre au 15 octobre, avec l'aide de l'ARS, d'une campagne de dépistage VIH, syphilis et VHC qui mobilisera des pharmacies volontaires ; la soirée « Ménopause » de juin dernier, première étape d'un futur dispositif Article 51 destiné à structurer des entretiens pharmaceutiques dédiés à cette période clé ; enfin, l'essor continu du programme Allaité Lib', désormais porté par seize pharmacies labellisées.

Ces initiatives témoignent de notre volonté d'innover et de renforcer, au plus près des patients, le rôle du pharmacien d'officine dans la prévention et l'accompagnement des grands enjeux de santé publique. Je compte sur votre engagement pour faire rayonner, ensemble, cette dynamique ambitieuse et nous avons déjà en tête ce que sera 2026...

Ménopause

RETOUR SUR LA SOIRÉE MÉNopause

Le 16 juin dernier, l'URPS Pharmaciens IDF a organisé une soirée interprofessionnelle à la nouvelle Faculté de Pharmacie de Paris-Saclay, autour du thème de la ménopause, un enjeu de santé publique encore peu abordé.

Les échanges ont permis de revenir sur les bases physiopathologiques de la ménopause, tout en faisant le point sur les signes cliniques, les recommandations actualisées et les conseils que les pharmaciens peuvent délivrer au comptoir.

Les interventions du Pr Patrice Lopes et du Dr Christian Jamin ont apporté un éclairage scientifique et pratique sur la prise en charge médicale et pharmacologique, contribuant à renforcer le rôle des pharmaciens dans l'accompagnement des femmes ménopausées.

Des temps d'échange ont permis aux professionnels présents de partager leurs expériences et interrogations, dans une dynamique constructive et interprofessionnelle.

Avec une évaluation moyenne de 4,5/5, et la majorité des participants jugeant cette soirée utile pour leur pratique quotidienne, cet événement a été un véritable succès. Pour assurer la qualité de son contenu et des interventions, pour ceux qui n'ont pu y assister, le film rétrospectif et le replay sont disponibles sur notre site internet.

Formation Santé Sexuelle

MENER DES ENTRETIENS INDIVIDUELS EN SANTÉ SEXUELLE EN CONTEXTE D'OFFICINE

L'URPS Pharmaciens Île-de-France, en partenariat avec l'ARS (Centre Régional d'Information et de Prévention du SIDA) et la SFLS (Société Française de Lutte contre le SIDA), organise une formation intitulée « **Mener des entretiens individuels en santé sexuelle en contexte d'officine** ».

Destinée aux pharmaciens d'officine, cette formation vise à renforcer leurs compétences pour aborder les questions de santé sexuelle avec les patients, dans une approche bienveillante, inclusive et adaptée à l'exercice officinal.

Cette formation, en cours de validation auprès de l'ANDPC afin d'être reconnue comme « DPC validant », se déroulera en cinq temps obligatoires : quatre webinaires en soirée (entre octobre et novembre 2025) et une journée en présentiel dans les locaux de l'URPS Pharmaciens à Paris le 7 et 16 décembre 2025.

Les thèmes abordés incluent la **prévention des IST**, l'**accompagnement des personnes transgenres**, la **santé sexuelle chez les jeunes et les personnes âgées**, ainsi que la **posture professionnelle à adopter au comptoir**. Chaque session sera coanimée par un binôme composé d'un expert et d'un pharmacien d'officine.

Face à l'enthousiasme suscité par cette initiative, nous avons reçu un grand nombre de demandes d'inscription. Les places étant malheureusement limitées, toutes les candidatures ne pourront pas être retenues cette année. C'est pourquoi, nous envisageons dès à présent de proposer une nouvelle session de cette formation au début de l'année 2026. Nous vous tiendrons informés des prochaines dates dès qu'elles seront confirmées.

FLASH infos N° 28 / suite

Le projet Allaité Lib'

ALLAITE LIB'

Le projet Allaité Lib' vise à soutenir et faciliter l'allaitement, partout et pour toutes. Il propose aux mamans des espaces dédiés en pharmacie pour allaiter ou recueillir leur lait gratuitement, sans rendez-vous, dans un cadre confortable, confidentiel et encadré par des professionnels formés à l'allaitement.

Pour devenir pharmacie Allaité Lib' il est nécessaire de suivre une formation spécifique, de valider un test avec une note minimale de 15/20, puis d'envoyer une photo de l'espace dédié accompagné de la charte signée. À ce jour, 16 pharmacies de la région parisienne sont déjà labellisées Allaité Lib' ! Trois webinaires de formation sont proposés chaque année. Le 10 juin dernier, près de 40 pharmaciens étaient connectés. La prochaine session aura lieu début octobre.

Depuis peu, le réseau **Vanille & Mille**, acteur engagé de l'allaitement maternel, soutient désormais le projet et référence les pharmacies labellisées dans sa rubrique « **Allaitement bienvenu** ».

Pour en savoir plus sur le projet, rendez-vous sur le site internet de l'URPS Pharmaciens Île-de-France.

Dépistage VIH, Syphilis, VHC

CAMPAGNE DE DÉPISTAGE

L'URPS Pharmaciens Île-de-France se mobilise pour organiser, du 15 septembre au 15 octobre 2025, une campagne « retour de vacances » de dépistage VIH, syphilis et VHC, qui s'inscrit dans la thématique annuelle « Santé sexuelle », dans une certaine d'officines volontaires de la région.

À ce jour, les pharmaciens d'officine ne sont pas habilités à réaliser en pharmacie les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) pour le VIH, la syphilis et le VHC. Conscients de l'enjeu, l'URPS Pharmaciens Île-de-France a déposé une demande de dérogation auprès de l'ARS Île-de-France afin d'autoriser leur réalisation à l'officine le temps d'une campagne pilote.

Sous réserve de cet accord, chaque pharmacien bénéficiera d'une formation courte afin de réaliser dans les meilleures conditions cette campagne, couvrant :

- > l'actualisation des connaissances VIH-syphilis-VHC ;
- > la manipulation sécurisée des TROD ;
- > la conduite de l'entretien et l'annonce des résultats.

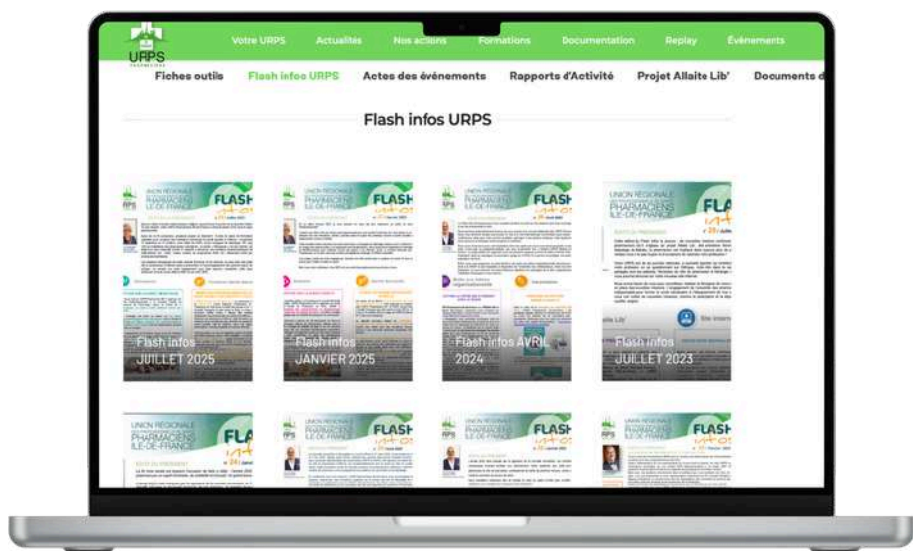
Les tests et le kit de communication nécessaires seront fournis par l'URPS Pharmaciens pour garantir des conditions optimales de dépistage et d'information.

Une fois la dérogation obtenue, nous vous communiquerons les modalités définitives.

URPS Pharmaciens IDF, 2 rue Récamier, 75007 Paris - Tél. 01 45 45 98 09 - Fax. 01 85 08 50 49 - www.urps-pharmaciens-idf.fr

Le flash infos de juillet 2025

Les flashs infos sont à retrouver sur le site internet de l'URPS Pharmaciens IDF (www.urps-pharmaciens-idf.fr), rubrique "Documentation" – "Flash Infos".



2.2 Les Minutes Infos

- Les Minutes Infos, envoyées plusieurs fois dans l'année en fonction des événements et actualités de la période, partagent de manière concise toutes les informations importantes à venir. Ce format digital permet aux pharmaciens de rester informés des initiatives et activités en temps réel.

NOS RENDEZ-VOUS

NOS RENDEZ-VOUS

ÉVÉNEMENTS
WEBINAIRES
FORMATIONS

DÉCOUVREZ NOS ACTUALITÉS

LUNDI 10 MARS 2025
Journée Nationale des URPS Pharmaciens

« Pharmaciens en action : prévention & enjeux de santé »
J-3 : il reste encore quelques places !
Inscrivez-vous vite

[Information & inscription](#)

MERCREDI 12 MARS à 19h30
Soirée interprofessionnelle

Actualisation des prescriptions et gestion des périmés organisée par la STOS, l'URPS des Chirurgiens-Dentistes IDF et l'URPS Pharmaciens IDF

[Information & inscription](#)

12 MARS - 2 AVRIL
Défi connecté Mars Bleu

► Défi sportif organisé par le CRCDC IDF dans le cadre du mois national de prévention et de dépistage du cancer colorectal

[Informations](#)

FICHE OUTIL

La PREP (prophylaxie pré-exposition) est un enjeu majeur dans la prévention du VIH. Pour vous accompagner dans sa délivrance, votre URPS Pharmaciens a conçu spécialement pour vous et votre équipe officinale une fiche outil.

[Télécharger les fiches](#)

FICHE OUTIL

Votre URPS Pharmaciens Ile-de-France met à votre disposition deux fiches outil d'une série de fiches pratiques autour de l'accompagnement pharmaceutique - asthme sévère.

[Télécharger les fiches](#)

SITE INTERNET

Retrouvez sur notre site toutes les ressources utiles pour votre pratique : fiches outils, actualités, événements, replays de webinaires et formations pour vous accompagner au quotidien.

[Voir le site](#)

Pour tous les inscrits, nous sommes impatients de vous retrouver lundi à la Journée Nationale pour partager ensemble ce moment dédié à notre profession !

NOS RENDEZ-VOUS

NOS RENDEZ-VOUS

ÉVÉNEMENTS
WEBINAIRES
FORMATIONS

DÉCOUVREZ NOS ACTUALITÉS

JEUDI 25 SEPTEMBRE À 20H30
Webinaire ARNm et virus respiratoires

« ARNm et virus respiratoires : vaccins et rôle du pharmacien au comptoir »

[Informations & inscription](#)

JEUDI 2 OCTOBRE À 20H30
Webinaire Allaitement Lib

"L'allaitement maternel : se préparer à accompagner ce choix en tant que professionnel de santé"

[Informations & inscription](#)

JEUDI 16 OCTOBRE À 12H45
Webinaire sur la vaccination

"La vaccination chez l'adolescent et le jeune adulte en officine"

[Informations & inscription](#)

BAL MSSANTÉ ORGANISATIONNELLE

Dans le cadre de la stratégie numérique en santé, les pharmaciens doivent assurer des échanges sécurisés entre patients et professionnels de santé. Découvrez la solution proposée par l'URPS Pharmaciens IDF et le SESAN.

[Informations & inscription](#)

FICHE OUTIL

L'URPS Pharmaciens Ile-de-France publie la 3^e fiche pratique consacrée à l'accompagnement pharmaceutique de l'asthme sévère. Cette nouvelle fiche porte sur les biothérapies et est disponible en consultation et téléchargement sur le site internet de l'URPS.

[Télécharger la fiche](#)

Qu'est-ce que l'URPS Pharmaciens Ile-de-France ?

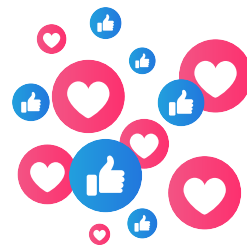
Association déclarée le 26 avril 2011, elle a pour rôle de **mettre en place les nouvelles missions** des pharmaciens d'Ile-de-France.

Elle participe notamment :

- À la **préparation** et à la **mise en œuvre** du **projet régional de santé** ;
- À l'**analyse des besoins de santé** et de l'**offre de soins**, en vue notamment de l'**élaboration du schéma régional d'organisation des soins** ;
- À la **mise en œuvre** du **développement professionnel continu**.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet : www.urps-pharmaciens-idf.fr

3. Les réseaux sociaux



X est très utilisé par les pharmaciens.

L'URPS Pharmaciens IDF partage régulièrement des publications et relaye différents posts d'autres personnes.

Nombre d'impressions sur l'année 2025 :
19 342



LinkedIn est un réseau social très régulièrement utilisé pour partager des actualités, des informations et communiquer sur des événements. Il permet aussi de relayer des publications d'autres personnes ou entités.

Nombre d'impressions sur l'année 2025 :
20 480



Instagram permet à l'URPS de diffuser régulièrement des stories et des publications afin d'informer les pharmaciens et les autres professionnels de santé de ses actions.

Ce réseau constitue ainsi une véritable vitrine, offrant un aperçu rapide et dynamique de l'actualité de l'URPS Pharmaciens Île-de-France à travers son fil de publication.

Nombre d'impressions en moyenne sur les trois derniers mois :
3 849

4. Les podcasts

• Delphine Chadoutaud dans le 12/14

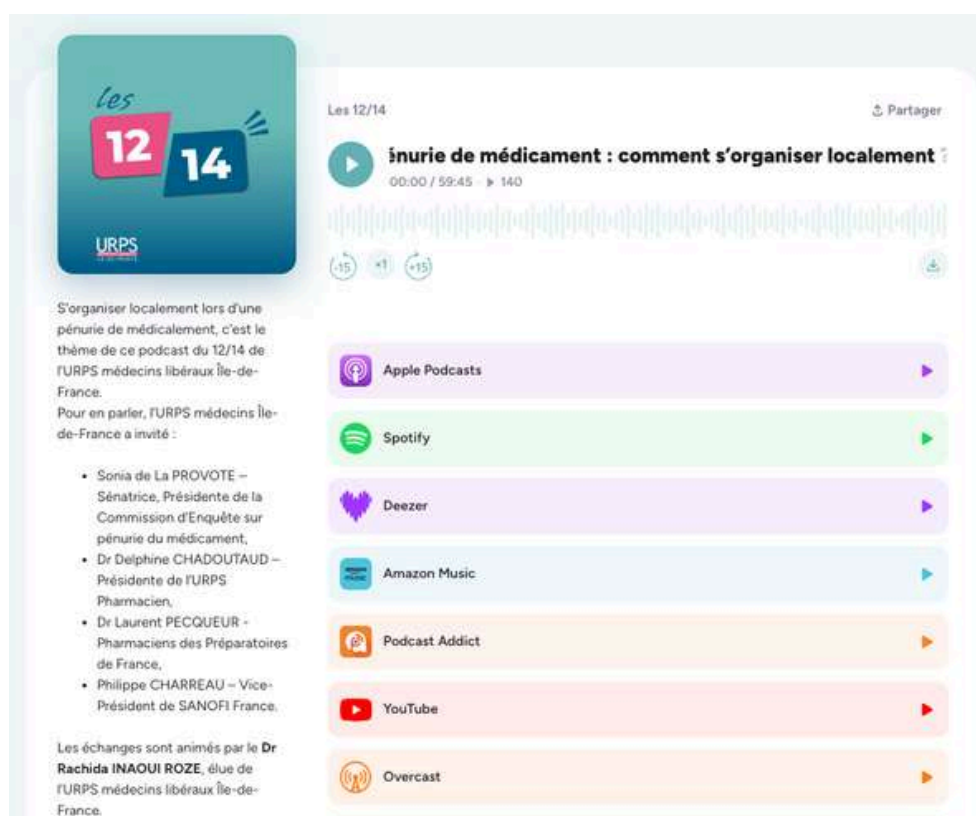
La Dre Delphine Chadoutaud, Présidente de l'URPS Pharmaciens Île-de-France, est intervenue dans le podcast 12/14 de l'URPS Médecins Libéraux Île-de-France pour échanger autour d'un enjeu majeur : « Comment s'organiser localement face aux pénuries de médicaments ? »

Elle a participé à cette discussion aux côtés de :

- Sonia de La PROVOTE, Sénatrice et Présidente de la Commission d'enquête sur les pénuries de médicaments
- Dr Laurent PECQUEUR, représentant des Pharmaciens des Préparatoires de France
- Dr Philippe CHARREAU, Vice-Président de Sanofi France

La conversation était animée par le Dr Rachida INAOUÏ ROZE, élue de l'URPS Médecins Libéraux Île-de-France.

Le lien du podcast est à retrouver sur le site de l'URPS Pharmaciens IDF, rubrique "Actualités".



• Eric Douriez dans les 3 minutes de l'AFPric

Les "3 minutes de l'AFPric" : des contenus pédagogiques au service des patients

Dans le cadre de son émission "Les 3 minutes de l'AFPric", l'Association Française des Polyarthritiques et des RIC propose des formats courts (vidéos et podcasts) à destination des patients atteints de rhumatismes inflammatoires chroniques.

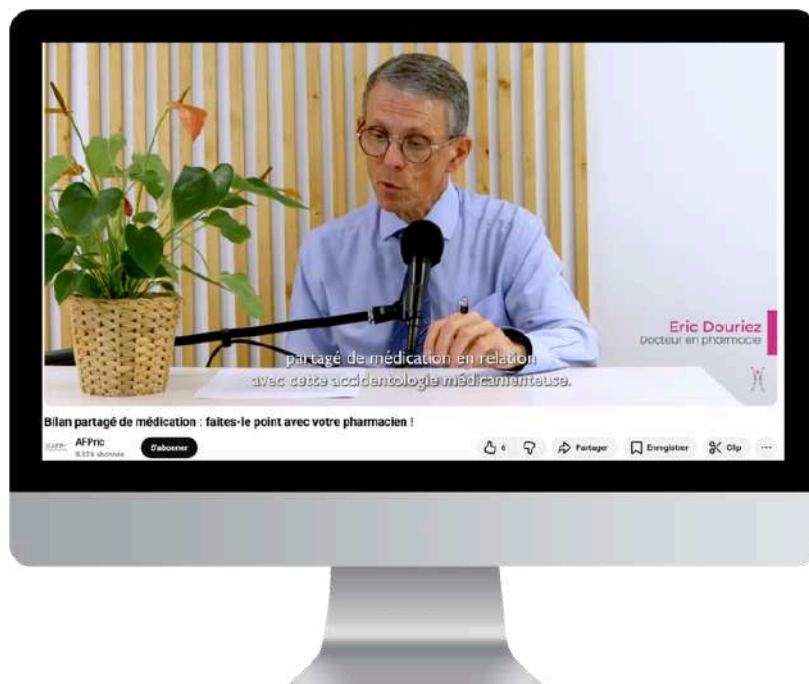


Chaque épisode, d'une durée d'environ trois minutes, traite de manière synthétique des thématiques clés telles que les traitements, l'alimentation ou encore l'activité physique adaptée.

Dans ce cadre, deux épisodes ont été réalisés avec la participation d'Éric Douriez, docteur en pharmacie et trésorier adjoint de l'URPS Pharmaciens Île-de-France. Il y présente :

- le Bilan Partagé de Médication et ses objectifs ;
- l'intérêt de l'ouverture du Dossier Pharmaceutique dans le suivi des traitements.

Ces vidéos sont disponibles sur le site de l'URPS Pharmaciens Île-de-France, rubrique "Actualités", en date du 22 juillet 2025 ou sur la chaîne Youtube de l'AFPric.



IV MonPharmacien

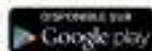
Avec l'application

MonPharmacien
ÎLE-DE-FRANCE



**trouvez la pharmacie
la plus proche**

Application disponible gratuitement



monpharmacien-idf.fr

Agence Régionale de Santé
et URPS Pharmaciens
Île-de-France

1. Descriptif

Mon Pharmacien est un dispositif composé d'une application mobile et d'un site internet (monpharmacien-idf.fr) qui met à disposition du public une information officielle, fiable et actualisée sur les pharmacies ouvertes en Île-de-France, en particulier les pharmacies de garde les dimanches, jours fériés et la nuit.

Grâce à cet outil, les usagers peuvent rechercher facilement une pharmacie ouverte en semaine ou de garde à proximité de la localisation souhaitée, identifier l'officine la plus proche et accéder à un itinéraire pour s'y rendre. À Paris, les pharmacies de garde de nuit sont directement accessibles. Dans les autres départements, les coordonnées des pharmacies de garde de nuit sont communiquées par les services de police ou de gendarmerie.

Mon Pharmacien est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France, en lien avec les syndicats de pharmaciens. Il traduit leur engagement commun à garantir un accès simple et sécurisé à une information fiable pour l'ensemble des Franciliens sur la permanence des soins pharmaceutiques.

Pensé par et pour les pharmaciens, l'outil propose également un espace sécurisé dédié aux professionnels, offrant des fonctionnalités pratiques de gestion et de suivi. La fiabilité du dispositif repose notamment sur l'implication des syndicats départementaux, qui établissent chaque année les tableaux de gardes et d'urgences, en assurent les ajustements dans les délais réglementaires, et en informent l'ARS, l'URPS et l'Assurance Maladie. En lien avec les caisses primaires, ils contribuent également à la mise à jour continue des données, notamment lors des changements de titulaires ou des transferts d'officines.

Ainsi, Mon Pharmacien constitue un outil structurant pour l'organisation et la lisibilité de la permanence pharmaceutique en Île-de-France.



2. Quelques chiffres

Départements	75	77	78	91	92	93	94	95	Total
Nombre de pharmacies 2025	877	338	358	318	443	389	367	317	3407
nombre de gardes (jours)	5524	424	872	691	1502	2137	1180	/	12330
nombre de gardes (nuit)	4001	2438	2722	3983	1450	2914	1811	/	19319
nombre total de gardes	9525	2862	3594	4674	2952	5051	2991	/	31649

3. Outils et supports de communication

3.1 Supports à destination des pharmaciens

MonPharmacien
ÎLE-DE-FRANCE

POURQUOI POUR QUI COMMENT

POURQUOI
En 2012, l'ARS Ile-de-France a missionné l'URPS Pharmaciens Ile-de-France pour concevoir un système d'information fiable (application smartphone et site internet) à libre destination du grand public Francilien sur la permanence pharmaceutique en Ile-de-France.

MonPharmacien
ÎLE-DE-FRANCE

MONPHARMACIEN EN CHIFFRES

- ▶ Plus de **4 millions de pages vues** sur le site internet (en pleine croissance)
- ▶ Plus de **450 000 affichages d'écran** sur l'application mobile
- ▶ Plus de **1 300 pharmaciens inscrits** sur le site internet avec leur accès sécurisé
- ▶ Plus de **52 000 gardes enregistrées** pour l'année 2023
- ▶ Un **système de rappel de garde** par email, sms et fax
- ▶ Un **widget et une API mis à disposition** pour les sites internet
- ▶ Un **service entièrement offert**



<https://www.monpharmacien-idf.fr>



<https://www.monpharmacien-idf.fr>





Plaquette MonPharmacien à destination des pharmaciens et des institutions



Document à afficher sur la vitrine de la pharmacie

3.2 Supports à destination des patients



Identifiez les pharmacies ouvertes, y compris de garde.

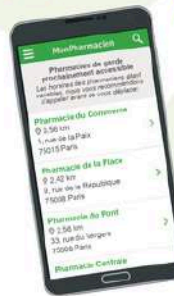
UN SITE INTERNET

- + Sélection du lieu ou géolocalisation
- + Jour recherché (calendrier)
- + Liste des pharmacies
- + Horaires d'ouverture (si renseignés par le pharmacien)
- + Carte de localisation des officines

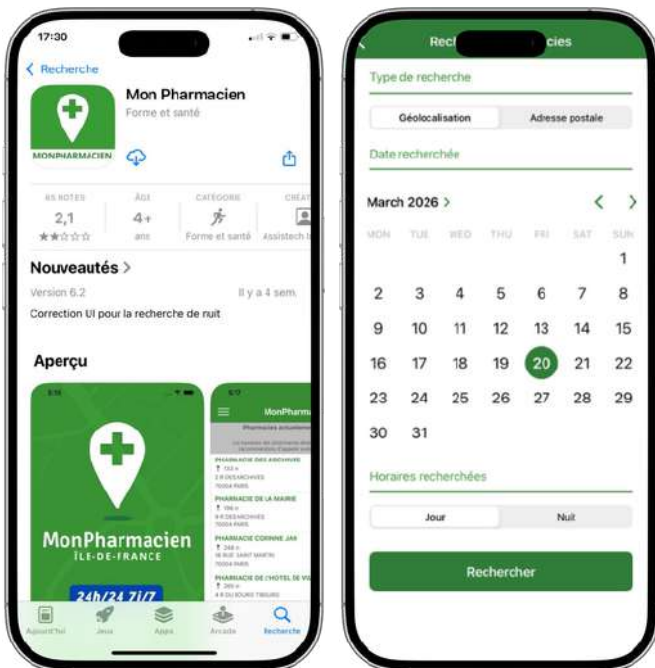


UNE APPLICATION

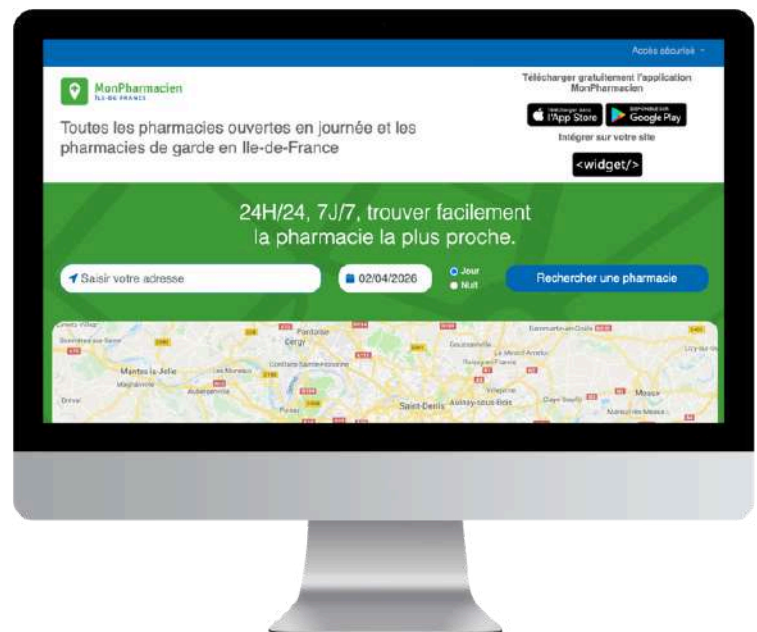
- + Une fonction de recherche en plus de la géolocalisation automatique
- + Liste des pharmacies à proximité
- + Horaires (si renseignés par le pharmacien)



Flyer MonPharmacien à destination des patients



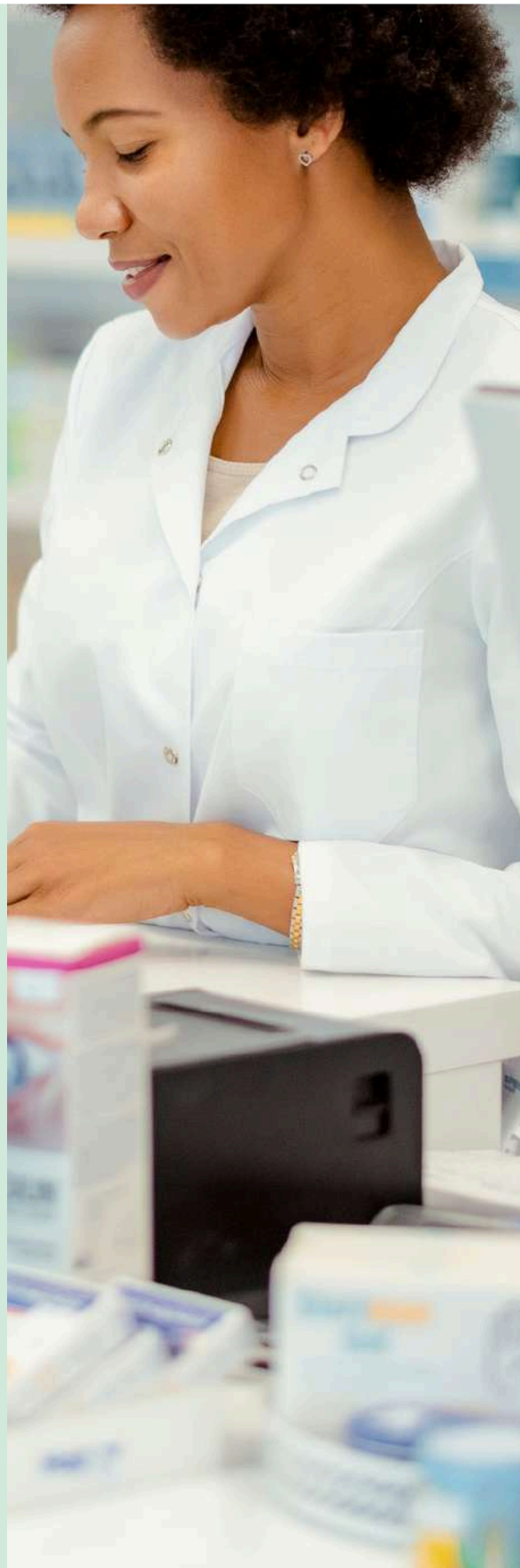
Aperçu de l'application MonPharmacien téléchargeable sur App Store et Android



Aperçu du site MonPharmacien



L'URPS, l'ARS et les institutions



1. L'ARS Île-de-France



L'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France est l'autorité en charge de la mise en œuvre de la politique régionale de santé. Elle intervient sur l'ensemble du champ sanitaire, de la prévention aux soins, ainsi que dans l'accompagnement médico-social.

Son action repose sur un projet de santé élaboré en concertation avec les acteurs du système de santé et les usagers, garantissant une approche coordonnée, efficace et transparente.

Créée le 1er avril 2010, l'ARS Île-de-France adapte son intervention aux spécificités du territoire et assure la coordination avec l'ensemble des partenaires institutionnels et professionnels.

Les relations avec l'ARS, bien que structurantes, impliquent un engagement significatif en termes de mobilisation et de concertation. À ce titre, le bureau de l'URPS et les élus siégeant dans les instances de démocratie sanitaire contribuent activement aux travaux régionaux et départementaux, dans une démarche de cohérence et de stratégie partagée à l'échelle de la région.

Par ailleurs, l'URPS a renforcé ses échanges avec l'ARS à travers la mise en place de réunions régulières. Une réunion de travail s'est tenue le 25 novembre 2025, en présence de Denis Robin, Jean Fabre-Mons et les membres du bureau de l'URPS Pharmaciens. Depuis, d'autres réunions ont lieu de manière régulière, permettant de faire un point d'avancement sur les projets en cours, d'échanger sur ceux en développement et d'accompagner leur validation. Ces temps de travail favorisent une coordination plus étroite et une meilleure lisibilité des actions menées conjointement.

2. Les réunions territoriales

2.1 LE CRSA

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) est une instance consultative rattachée à l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France. Elle joue un rôle central dans l'élaboration et l'évaluation des politiques de santé régionales en associant les différents acteurs du système de santé, les représentants des usagers et les partenaires institutionnels.

Missions et Rôle

La CRSA contribue à la mise en œuvre d'une politique de santé cohérente et adaptée aux besoins de la population francilienne. Elle est chargée de :

- Formuler des avis et recommandations sur l'organisation des soins, la prévention et l'accompagnement médico-social.
- Participer à l'élaboration du Projet Régional de Santé (PRS).
- Évaluer l'impact des actions menées et proposer des ajustements si nécessaire.

Organisation

La CRSA est structurée en plusieurs commissions spécialisées qui traitent de thématiques spécifiques, notamment :

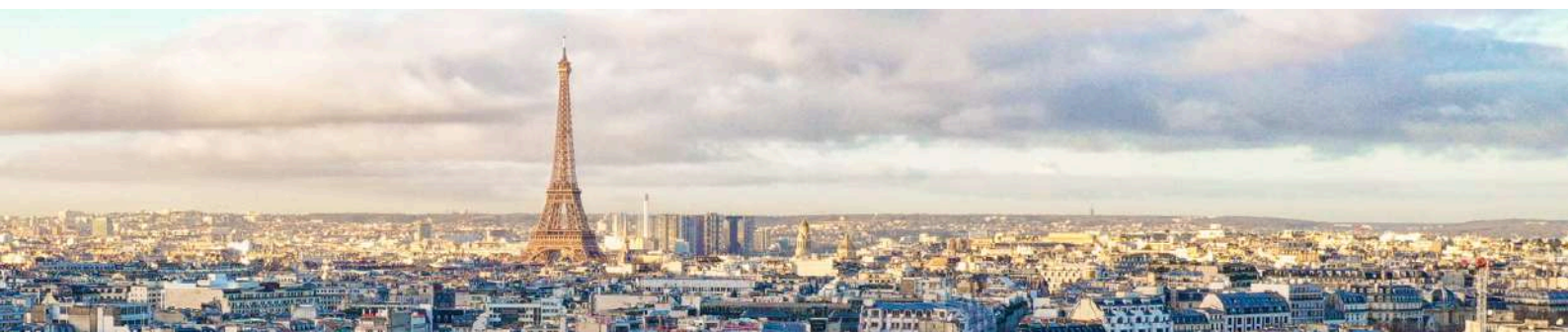


- La prévention et la promotion de la santé.
- L'organisation des parcours de soins.
- L'accompagnement médico-social et l'autonomie des personnes vulnérables.
- Les droits des usagers et leur participation aux décisions de santé.

Ces commissions permettent une approche concertée et collaborative, garantissant la prise en compte des réalités locales et des attentes des citoyens.

Grâce à son rôle de concertation et de proposition, la CRSA favorise une gouvernance partagée de la politique de santé en Île-de-France, en veillant à une meilleure coordination entre les acteurs et à une amélioration continue de l'offre de soins et des services d'accompagnement.

Le représentant de l'URPS prend part à ces différentes commissions spécialisées, contribuant ainsi à l'élaboration des avis sur le projet régional de santé et à la mise en œuvre de la politique régionale dans les domaines relevant de leurs compétences.



2.2 Les Conseils Territoriaux de Santé (CTS)

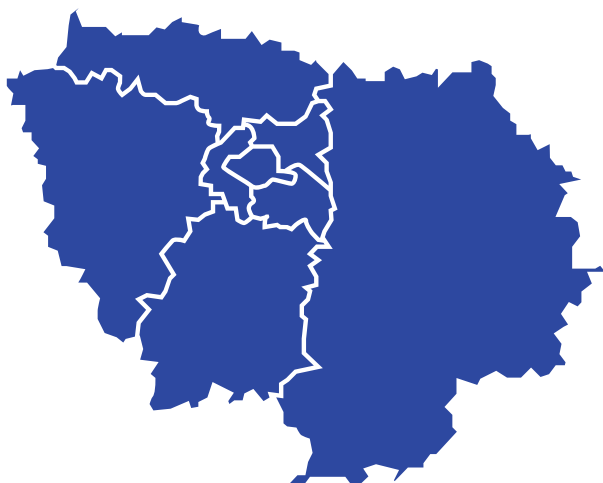
Les CTS sont des instances consultatives mises en place dans chaque département de l'Île-de-France par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Leur rôle principal est de contribuer à la mise en œuvre des politiques de santé en tenant compte des spécificités locales.

Les missions principales des CTS incluent :

- Veiller à préserver la spécificité des dispositifs et démarches locales de santé
- Participer à la réalisation du diagnostic territorial partagé
- Contribuer à l'élaboration du Projet Régional de Santé.
- Être informé des créations de plateformes territoriales d'appui à la coordination et contribuer à leur suivi
- Être associé à la mise en œuvre du Pacte Territoire Santé
- Donner un avis sur le projet territorial de santé mentale.

En réunissant divers acteurs locaux, les CTS favorisent une approche collaborative et adaptée aux réalités de chaque territoire pour améliorer l'organisation et l'accès aux soins.

L'URPS Pharmaciens IDF est représenté dans chacun des CTS. Les élus participent aux différentes commissions des huit départements durant toute l'année.



3. SANTÉLIEN



Lancé en 2014, le programme Territoire de soins numérique visait à moderniser le système de santé grâce aux outils d'e-santé. En Île-de-France, il s'est concrétisé par le déploiement de Terr-eSanté, aujourd'hui Santélien, dont l'objectif est de renforcer la coordination ville-hôpital via des services numériques dédiés.

En 2025, la plateforme poursuit son développement avec 1 524 comptes utilisateurs actifs sur l'année (4 201 en cumulé), dont 191 comptes pharmaciens, et 17 070 dossiers de coordination créés. Les usages restent toutefois encore limités pour la profession pharmaceutique, principalement concentrés sur le chat, avec 35 109 messages échangés sur l'année, dont une part encore faible émise par les pharmaciens et préparateurs. Dans ce contexte, l'identification de cas d'usage spécifiques, tels que la conciliation médicamenteuse, constitue un enjeu clé pour renforcer l'appropriation de l'outil.

Par ailleurs, l'implication des représentants de l'URPS Pharmaciens, notamment le Dr Éric Duriez, trésorier adjoint de l'URPS Pharmaciens, demeure soutenue, avec une participation active aux instances régionales, incluant les cinq COPIL de l'année et les ateliers de priorisation visant à définir les évolutions futures de Santélien.



4. ONCORIF

Créé le 9 décembre 2006, ONCORIF est le Dispositif Spécifique Régional du Cancer pour l'Île-de-France.

Selon l'Instruction DGOS/R3/INCA/2019/248 du 2 décembre 2019, les réseaux régionaux de cancérologie (RRC) interviennent dans le « pilotage régional de l'offre de soins, de l'ensemble des acteurs de la cancérologie et des établissements de santé, ainsi que des autres acteurs locaux intervenant dans ce champ. Ils contribuent à l'animation et à la coordination, promeuvent la qualité et l'efficacité des soins par un appui méthodologique, la diffusion des bonnes pratiques et la mise en commun de l'expertise des acteurs.

Ils n'ont pas, en revanche, vocation à intervenir directement en appui de parcours de soins individualisés.»

En 2022, ONCORIF a reçu la labellisation de l'INCa en tant que « Dispositif spécifique régional du cancer ».

Élu par le Conseil d'Administration pour trois ans, le Bureau assure la conduite des projets du réseau en lien avec l'équipe de coordination. La dernière composition du Bureau a été votée en juillet 2022.

Notre ancien président Dr Renaud Nadjahi était le trésorier du bureau d'ONCORIF. C'est le Dr Eric Douriez qui assure la représentation de l'URPS Pharmaciens IDF aux réunions en attendant les prochaines élections.

Dans le cadre de ses actions d'information et de mobilisation des professionnels de santé, l'URPS a également relayé en septembre 2025 le lancement de la plateforme Centr'aider®, via l'envoi d'une communication dédiée. Cette initiative visait à informer les pharmaciens d'officine, notamment du territoire du Sud Yvelines, de l'organisation d'un événement de présentation du dispositif et des ressources disponibles pour l'accompagnement des aidants, contribuant ainsi à renforcer la connaissance des outils de coordination sur le territoire.



ONCORIF
Dispositif Spécifique Régional du Cancer
Île-de-France

5. FINC/PHINC 94

La filière regroupe, sur la base du volontariat, les services hospitaliers du Val de Marne, cardiologues et gériatres, intéressés par la prise en charge des patients Insuffisant Cardiaque (FINC). Très rapidement, les pharmaciens hospitaliers, mais aussi d'officine, intéressés par le sujet se sont associés aux médecins (PHINC). Le Dr Eric Douriez est membre du bureau de PHINC 94.

L'ensemble de la filière a soutenu la création d'une association de patients : Soutien à l'Insuffisance Cardiaque (SIC).

Les principaux objectifs de l'association sont :

- d'améliorer le parcours de soin des patients en partageant les informations entre les services et en développant des projets communs notamment de groupes de travail ;
- ouvrir un dialogue constructif avec notamment l'ARS Île-de-France et la CPAM ainsi que les associations de patients afin de contribuer à l'amélioration des soins ;
- faire le lien avec la ville avec notamment les CPTS (Communautés professionnelles de Territoires de santé), les dispositifs d'appui à la coordination ainsi qu'avec les pharmaciens d'officine et les infirmières libérales.

Le bureau se réunit au moins 2 fois par an, et 2 réunions annuelles de partage sont organisées.



Le jeudi 13 novembre 2025 s'est tenue une soirée scientifique organisée par la filière FINC/PHINC 94, consacrée au parcours de soins dans l'insuffisance cardiaque. L'URPS a relayé cette invitation auprès des pharmaciens d'officine afin de favoriser leur participation à l'événement. Cette rencontre, réunissant différents acteurs du territoire, a permis d'aborder les actualités médicales, l'organisation de la prise en charge en ville, ainsi que les évolutions des pratiques, notamment autour du rôle des infirmiers en pratique avancée et de la coordination des parcours.

Elle a également donné la parole à des patients et mis en lumière les indicateurs territoriaux, favorisant une meilleure compréhension des enjeux locaux.

Par ce relais d'information, l'URPS contribue à encourager la participation des pharmaciens aux dynamiques pluriprofessionnelles et à renforcer leur intégration dans les parcours de soins.



INVITATION



Chères consoeurs, chers confrères,

La filière **FINC/PHINC 94** a le plaisir de vous convier à une **soirée scientifique** sur le thème : **"Parcours de soins dans l'insuffisance cardiaque : réalités et perspectives"**.

JEUDI 13 NOVEMBRE 2025

20h00 - 22h30

(Hôtel du Département du VdM, 21-29 ave du Général de Gaulle, 94000 Créteil)

INSCRIPTION ICI

20h00-20h10 : Ouverture de la soirée Mme G Carpe, conseillère départementale déléguée, en charge de la santé

20h10-20h20 : Présentation de la soirée, questions via Wooclap : T Damy, Créteil

20h20-20h40 : Actualités de l'insuffisance cardiaque : E Berthelot, K Bicêtre

20h40-21h00 : IPA en ville, quelle place dans le Val de Marne ? JN Lépront, S Taffin (CPTS Champigny), J Cittee, MA Banamwana (CPTS Bievre),

21h00-21h20 : Comment organiser une Cecic en ville : M Aune, E Désiré, Cardiosphere Ivry

21h20-21h40 : Témoignages de patients IC de ville : interviews enregistrés

21h40-22h00 : Nouveautés en cardiogériatrie dans l'insuffisance cardiaque : A Broussier, Limeil-Brévannes

22h00-22h20 : Parcours de soins de l'insuffisance cardiaque, évolution des indicateurs sur le territoire du Val de Marne : O Pereira, Chargée de missions à la CPAM et Docteur en sciences Economiques

22h20-22h30 : Conclusion et réponses aux questions Wooclap : L Hittinger, Créteil

[Vous pouvez retrouver l'invitation ici.](#)

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : finc.phinc94@gmail.com.



Une formation DPC intitulée “Repérage et prise en charge de l’insuffisance cardiaque en équipe pluriprofessionnelle” a également été mise en place, puis déclinée en actions locales au sein des CPTS. Cette formation repose sur trois sessions obligatoires organisées en soirée, favorisant une approche pluriprofessionnelle. Dans ce cadre, le Dr Eric Douriez a participé à l’animation d’une session au sein de la CPTS Octav.

Il a également contribué à l’animation d’une session en visioconférence au cours des 1er et 2e trimestres 2025. La session prévue en fin d’année 2025 n’a pas pu être reconduite. En effet, 2025 constituant la dernière année de la période triennale du DPC (2022-2025), l’ANDPC a orienté ses financements vers les seuls professionnels ne remplissant pas encore leurs obligations. Dans ce contexte, la formation programmée n’a pas pu se tenir, faute d’un nombre suffisant de participants.



Flyer de la formation ANDPC sur le repérage et la prise en charge de l’insuffisance cardiaque en équipe pluriprofessionnelle

FORMATION ANDPC EN CLASSE VIRTUELLE

Repérage et prise en charge de

L'INSUFFISANCE CARDIAQUE

en équipe pluriprofessionnelle

Dates :

3 sessions obligatoires:

- Mardi 4 mars 2025
- Mardi 18 mars 2025
- Mardi 1 avril 2025

Horaires: 20h à 23h

Lieu: En visioconférence (via zoom)

POUR QUI ?

Médecins spécialistes en médecine générale, Gériatrie / Gérontologie, Médecine cardiovasculaire / Vasculaire
Pharmaciens (Pharmacien titulaire et adjoint d'officine)
Infirmiers Diplômé d'État (IDE)
Biologistes médicaux

OBJECTIFS

- Échange de pratique en petit groupe pour une appropriation commune des connaissances.
- Mise en pratique coordonnée autour de cas cliniques
- Concordance d'une information commune pour faciliter la décision partagée
- Synthèses en plénière

LES INTERVENANTS

<p>Médecins Généralistes: ABRAMOVICI Francis FERRAT Émilie LÉPRONT Jean Noël MEDIONI Michel</p>	<p>Infirmière libérale: TAFFIN Sandy Pharmaciens: DOURIEZ Éric GHOUL Salim</p>	<p>Cardiologues: CHADA Gagan Deep Singh HITTINGER Luc</p>
--	--	--

Vous pouvez dès à présent vous inscrire sur votre espace:
Mon DPC action 21632425013 session 25.001
ou en remplissant

[le bulletin d'inscription \[ici\]](#) pour les non éligibles à l'indemnisation par le DPC.

Pour toute information complémentaire :
f.abramovicijunal@gmail.com et/ou cpts.champigny@gmail.com

Nous suivre :



URPS Pharmaciens Île-de-France



URPS_Ph_IDF



urpspharmaciens_idf

